

SEPTEMBRE.—1902.



JEANNE D'ARC, d'après Wm Kaulback.



QUELQUES OUVRAGES RECENTS

SUR L'ART ET LES ARTISTES



AUJOURD'HUI encore nous reproduisons (1) une copie d'un tableau représentant Jeanne d'Arc, sujet cher à tous ceux chez qui bat un cœur français et catholique. C'est un Allemand cette fois, que la sainte héroïne française a inspiré : Wm Kaulback. Comme la *Revue Canadienne* a déjà publié, en 1896, pages 131 et 323, une étude sur cet artiste, nous consacrerons cet article à faire connaître quelques ouvrages récents sur l'art et les artistes.

Le premier qui se présente à nous est un ouvrage américain : **MASTERS IN ART**, série de monographies paraissant tous les mois, sous forme de revue. Chaque livraison, illustrée de dix à douze bien belles photo-gravures, d'après les originaux d'un maître dans l'art de la peinture, contient la reproduction, traduite en

(1) Voir REVUE CANADIENNE de juin 1902.

anglais, d'extraits des critiques d'art les plus connus, appréciant l'œuvre de l'artiste et plus particulièrement les tableaux reproduits. Une liste, à peu près complète, des tableaux de l'artiste et de l'endroit où ils se trouvent, suivie d'une bibliographie des principaux ouvrages et articles de revues sur cet artiste, complète la livraison, contenant 36 pages in-8°. Cette publication, éditée par la *Bates and Guild Company, 42, Chancey street, Boston*, n'a pas le mérite de l'originalité, mais c'est une de celles qui donne d'une manière concise et à meilleur marché, le plus de notions justes sur les artistes célèbres. L'abonnement n'est que d'un dollar et demi et chaque livraison se vend séparément pour quinze centins. On peut s'adresser directement aux éditeurs.

* * *

Une publication du même genre, mais plus originale, est la série: *LES GRANDS ARTISTES*, publiée par la librairie Laurens, de Paris. Chaque volume, de format in-8°, contient 128 pages de texte et 24 illustrations, d'une absolue fidélité, par les procédés directs. L'autorité bien connue des auteurs, les soins apportés à l'impression (malgré l'extrême bon marché de la publication: 65 cts le volume) assurent à ces livres une place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent à l'art et à l'histoire. Publiée sous la direction de M. Roger Marx, inspecteur général au Ministère des Beaux-Arts, de France, cette collection d'enseignement et de vulgarisation est inaugurée par un *WATTEAU*, de M. Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne; un *RAPHAEL*, de M. Eugène Müntz, membre de l'Institut et un *ALBERT DURER* de M. Auguste Marguillier, secrétaire de la Gazette des Beaux-Arts. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la publication des volumes qui suivront.

* * *

M. l'abbé Broussolle, déjà connu par ses *Pèlerinages ombriens* et son *Pérugin*, œuvres de critique éloquente, pittoresque et combative, autant que d'érudition approfondie, vient de nous donner un nouvel ouvrage intitulé: LA CRITIQUE MYSTIQUE ET FRA ANGELICO (1). On sent que lutter lui est une joie; embusqué dans son arsenal de textes, de dates et de souvenirs personnels (car il a sur bien des critiques cette supériorité de nous parler seulement de ce qu'il a vu), il guette l'imprudent rêveur qui passe les yeux au ciel, préparant quelque dithyrambe mystique sur les Primitifs italiens. Le petit volume que voici est né de ces intentions belliqueuses. A propos du travail de M. Supino sur le pieux artiste dominicain, c'est une étude et un procès en règle contre les critiques de l'école de Montalembert et de Rio. Etude un peu sévère, un peu injuste même; car de chercher l'amour de Dieu dans l'œuvre d'Angelico, cela n'empêche point forcément d'y reconnaître les qualités d'un grand peintre. Mais que d'observations fortes, quelle connaissance approfondie du peintre et de ses entours; dans le texte et surtout dans les notes! Lisez donc le livre de M. l'abbé Broussolle et gardez-le pour le relire et le discuter chaque fois qu'il sera question de cet aimable et saint artiste.

(1) Un vol. in-12, de 172 pages, chez H. Oudin, à Paris, et à Montréal chez MM. C. O. BEAUCHEMIN & FILS. Prix : 50 centins.

Alphonse Leclaire.



L'EVOLUTION ECONOMIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC ⁽¹⁾

Par M ERROL BOUCHETTE

(*Suite et fin*)

LE PRÊT INDUSTRIEL.

Nous avons vu comment, en d'autres pays, on applique le principe de l'organisation à l'instruction industrielle du peuple; et nous avons esquissé un projet d'adaptation de cette organisation à la province de Québec, en tenant compte de nos ressources financières. Mais, comme nous avons essayé de l'établir dans une étude précédente, pour faire entrer nos compatriotes dans la voie du développement industriel, il faut quelque chose de plus que des écoles. Comment donc atteindre ce but? Plusieurs peuples ont tenté avec succès des expériences à cette fin, la Hongrie notamment, dont la transformation est toute récente, et qui offre plus d'un point d'analogie avec la province de Québec. Ces exemples servent à démontrer que les peuples comme les économistes reconnaissent la nécessité du développement industriel, et qu'il est possible aux pouvoirs publics de le favoriser puissamment. Toutefois, nous n'avons pas l'illusion qu'on puisse dans notre pays faire adopter des réformes bien radicales. Mieux vaut sans doute s'en tenir à une modification des choses plus graduelle et plus conforme au caractère de notre population. Il ne s'agit donc pas d'encourager la construction de

grandes et dispendieuses fabriques, encore moins de se lancer à l'aveugle dans des entreprises risquées.

Nous avons vu se généraliser dans nos vieilles paroisses la formation de syndicats de cultivateurs pour la fabrication du beurre et du fromage. Cela seul a suffi pour ramener l'aisance dans la plupart de nos campagnes. Pourquoi alors ne formerait-on pas dans les nouvelles paroisses des syndicats de colons pour la fabrication de la pâte de bois et de ses produits? Nous voudrions que cette idée se répande, que le développement industriel ainsi compris s'étende à toutes les parties de notre territoire, ne se bornant pas seulement à un genre d'industrie, mais s'étendant au contraire à toutes les exploitations dont on trouve les éléments dans nos champs et nos bois. Voilà en quelques mots notre pensée sur le développement industriel dans la province de Québec; c'est cette œuvre que le prêt industriel rendrait possible et facile.

Les bienfaits d'un tel système deviennent très visibles lorsqu'on y réfléchit. Ce qui fait l'avantage des grandes fabriques c'est le bon marché de la production qui en résulte. Ici nous aurions une multitude de petites fabriques avec des résultats similaires. On comprend en effet que, supposant le cas où un syndicat de colons puisse obtenir par l'entremise du gouvernement un prêt au taux d'intérêt de la dette publique pour l'achat de son matériel et ses premiers frais d'installation; supposant aussi que cette industrie soit conduite suivant les données scientifiques et par une personne entendue, les dépenses seront moins considérables que dans une fabrique conduite par un particulier. Ce dernier en fera sa principale affaire et vivra uniquement de la vente de ses produits; il devra payer le plein prix de la matière première et de la main-d'œuvre. Pour le colon manufacturier, au contraire, la fabrication, bien qu'importante, ne serait néanmoins qu'un accessoire, une seconde corde à son arc, dont ne dépendrait

pas entièrement son pain. Ce sera une industrie de paroisse, de famille, pour ainsi dire, et conduite un peu à la façon des industries domestiques. Il abattrait lui-même soit les concessions de coupe cédées par le gouvernement au syndicat dont il fait partie, soit sur sa propre terre, le bois dont on fabrique la pâte, préparant ainsi la terre à la culture tout en fournissant des aliments à l'industrie. Sa famille fournirait la main-d'œuvre à l'usine coopérative. Il pourrait donc vendre ses produits manufacturés à très bon marché et réaliser cependant un profit suffisant. Un tel mouvement prendrait inévitablement, surtout dans nos paroisses nouvelles du Nord, une extension irrésistible. Nos forêts envahies par les nôtres ne donneraient plus asile aux spéculateurs nomades. A la suite du défrichement et de la colonisation alimentée par l'exploitation industrielle de la forêt, viendrait s'épanouir la grande culture, la seule rémunérante de nos jours et que la prospérité et l'instruction auraient rendue possible.

C'est ainsi que nous pourrions devenir un peuple industriel sans cesser d'être un peuple agricole. Ainsi nous ne laisserions aucune de nos ressources inexploitées et nous serions enfin en sûreté. A l'heure qu'il est nous ne le sommes pas. Un peuple n'est jamais en sûreté lorsqu'il laisse inexploitées les ressources de son pays. S'il ne les exploite pas lui-même d'autres viendront les exploiter pour lui et se donneront ainsi un prétexte pour intervenir dans ses affaires. Ou bien encore il se formera dans le pays même une oligarchie industrielle qui n'est pas moins à craindre. L'histoire, à chaque page, nous en fournit des exemples. L'un ou l'autre de ces dénouements est la punition inévitable d'un peuple qui manque de vigilance et d'initiative. Or, lisons le portrait que nous trace M. Poulney Bigelow de ceux par qui nous sommes menacés d'asservissement industriel, si nous ne nous hâtons pas de nous mettre en état de lutter contre leur influence. Ce

n'est pas une peinture engageante. "Le mercantilisme, dit-il, extravague aux Etats-Unis. Les Yankees convertissent en or leurs idées et leurs énergies. Les constructeurs de *trusts* (monopoles) font le reste. Ces rois de la finance exercent nécessairement une influence flétrissante sur les fonctionnaires; ils créent toutes espèces de tentations, engendrent tous les tripotages. A Washington, j'ai trouvé un mépris cynique de la constitution. La corruption marche tête haute dans le gouvernement. Elle déshonore les chambres du Congrès, qui ne sont plus que des bureaux d'agiotage où l'on vend la permission de dépouiller le peuple. Législateurs, fonctionnaires de tout grade ne manquent pas une occasion de détourner à leur profit la prérogative officielle. J'ai eu connaissance de plusieurs cas spéciaux de tripotages flagrants, surtout en ce qui regarde la guerre des Philippines. Mille fonctionnaires y ont volé des montants gros ou petits... Il faut qu'en Amérique la conscience publique se réveille. Il lui faut, pour se délivrer de l'esclavage du capitalisme, des hommes et des femmes de la trempe de ceux qui la délivrèrent jadis de l'esclavage des êtres humains."

Protéger notre pays contre un tel fléau nous semble une œuvre nécessaire. "Ces exemplaires d'une humanité de conquête, réapparus dans de si modernes conditions de guerre industrielle et dans ce décor contrasté où la civilisation la plus raffinée baigne à même en pleine barbarie" — c'est ainsi que s'exprime M. Paul Bourget — ne sont certes pas des éléments que nous devons désirer voir s'implanter chez nous. Nous n'y échapperons pourtant pas si nous laissons inexploitées les ressources industrielles de notre pays. Si, au contraire, nous généralisons ces exploitations, nous pourrons, établis solidement désormais dans nos œuvres, attendre sans crainte ces envahisseurs, car les pays de bonnes conditions économiques ne sont pas leur milieu respirable.

Le prêt industriel est un projet financier destiné à dégager et à mettre en disponibilité une proportion suffisante des richesses naturelles de la province de Québec, pour former un capital qui devra servir à son développement industriel, autant que possible par des Canadiens.

Toute opération financière doit s'appuyer sur des valeurs réelles d'une solidité absolue. Le prêt industriel aurait pour base les richesses naturelles de la province, dont le bilan soigneusement dressé serait connu du monde entier. Remarquons en passant que certains des gouvernements américains font présentement ce relevé de nos ressources pour leur compte.

Nous nous trouvons ici en face d'une opération double: emprunter sur la garantie d'un capital réel non développé; prêter à ceux qui se chargeront de mettre en valeur ce même capital.

Il serait nécessaire par conséquent, en premier lieu, de limiter les prêts aux industries dont la province fournit la matière première; deuxièmement, d'avoir la garantie que ces industries seront conduites avec une prudence suffisante et suivant les méthodes scientifiques. Sans ces deux conditions l'opération perdrait de son caractère de stabilité. Il faudrait donc, tout en respectant la latitude nécessaire en ces matières, déterminer d'avance, par des lois, quelles industries seraient admises à bénéficier des prêts industriels, et à quelles conditions économiques et financières se feraient ces prêts.

Quelles industries seraient admises à bénéficier? Ce seraient évidemment celles jugées avantageusement exploitables par le bureau de recherches scientifiques et industrielles. Et ce bureau formerait partie du système d'instruction technique de la province et serait attaché à l'organisation de l'école polytechnique centrale. Quant aux conditions des prêts, elles devraient être déterminées par le statut. Que ces prêts soient accessibles à tous, in-

dividus ou compagnies, disposés à se conformer à la loi. Cependant, pour que cette loi produise son plein effet, il convient de ne pas oublier en la rédigeant qu'elle est destinée surtout aux syndicats de colons désirant exploiter les bois d'industrie et autres valeurs industrielles qui peuvent se trouver à leur portée. Du reste, il nous paraît y avoir une distinction assez importante à faire au sujet des garanties de remboursement qui seraient offertes dans l'un et l'autre cas. Dans le cas de l'industriel ordinaire, cette garantie ne serait pas absolue, elle serait soumise aux vicissitudes ordinaires du commerce. Dans le cas d'un syndicat de colons, elle serait plus solide. Les opérations d'abord seraient plus facilement contrôlables, puis, dans la plupart des cas, il serait possible d'obtenir une garantie municipale pour le service des intérêts. De sorte que, tant au point de vue de l'intérêt public qu'à celui d'une bonne garantie financière, il semble que, toutes choses égales d'ailleurs, on devrait accorder la préférence aux syndicats de colons.

On pourrait donc, par ce moyen, sans toucher aux budgets ordinaires, trouver des valeurs qui permettraient à l'Etat d'emprunter et de prêter ou de garantir des emprunts pour des fins industrielles. Nous arrivons ici à une difficulté sérieuse. Puisque la permanence du domaine industriel de la province de Québec forme la base du système que nous étudions ici, il s'ensuit qu'on devrait exploiter ce domaine sans l'aliéner, excepté en ce qui regarde les lots de colonisation. Le colon de bonne foi en fondant un établissement durable, donne en effet plus à l'Etat qu'il n'en reçoit. On peut quelquefois accroître la valeur du domaine public par de sages concessions du sol. Jusqu'à présent nous avons ignoré ce principe de la permanence de notre domaine industriel. Nous avons suivi avec assez d'insouciance la pratique générale des nations civilisées, laquelle a été plutôt d'aliéner que d'accroître le domaine

national. Cette règle prévaut non seulement en Europe, mais aussi en Amérique, malgré les conditions différentes où se trouvent les nations américaines. En ces derniers temps néanmoins, on commence à soupçonner que la méthode contraire pourrait bien être la vraie, car l'établissement de vastes parcs nationaux est un pas important vers la conservation du domaine public.

La règle ici posée par les économistes paraît sage. Dans les pays où la culture est avancée et la population dense, disent-ils, il n'est pas avantageux pour l'Etat de conserver un vaste domaine public, quoiqu'il soit toujours sage pour un gouvernement de conserver et d'acquérir les forêts. (1) Au contraire, dans les pays où la population est encore rare, l'Etat peut profitablement conserver et agrandir le domaine public. Qu'on veuille bien remarquer qu'en parlant de l'aliénation du domaine public, je n'entends pas, surtout pour notre province, la vente du sol seulement. Nous savons bien qu'en mettant aux enchères les "limites" pour la coupe de bois de commerce, (2) le gouvernement ne vend pas le fonds. Mais ne jouons pas sur les mots. Souvent ce fonds vaut peu ou rien. Ce que nous avons intérêt à ménager parce que c'est un vrai capital et souvent le plus important, c'est ce que produit ce fonds. Cet intérêt ne se borne pas à la valeur du bois. Tout énorme que cet intérêt peut être, il en est d'autres qui ne le sont pas moins. Nous savons que ce sont les forêts qui régularisent l'écoulement des eaux et qui maintiennent par conséquent les pouvoirs hydrauliques nécessaires aux exploitations, sans parler de la protection des terres cultivées contre les inondations et autres inconvénients qui suivent le déboisement.

(1) P. Leroy-Beaulieu, *Traité des Finances*, tome I, p. 63.

(2) L'expression *bois de commerce* est consacrée par l'usage. Elle indique bien que jusqu'à présent nous n'avons pas assez fait attention aux industries du bois. Si nos bois n'étaient dans le commerce qu'à l'état fabriqué, nous ne dirions plus bois de commerce, mais *bois d'industrie*.

Donc, au point de vue industriel comme à celui de l'agriculture, nous ne devons aliéner que l'usufruit de nos forêts. Permettre qu'on les dévaste, c'est vendre, c'est donner notre capital industriel à des gens qui eux-mêmes souvent ne l'exploitent même pas; c'est fermer la porte à la fois à la colonisation et à l'industrie et ouvrir toutes grandes celles de la spéculation et de l'agiotage.

Une modification dans le principe comme dans les dispositions de nos lois en ces matières, serait donc la conséquence nécessaire du système que nous exposons ici. Il importe que ces lois décrètent la permanence de notre domaine industriel et qu'elles pourvoient à sa protection contre tous les gaspillages. De telles lois jointes aux autres réformes industrielles ne resteraient pas lettre morte, ainsi que nous en avons vu tant d'exemples. On tenterait en vain d'en annuler les effets. En donnant enfin au colon les avantages dont il est depuis si longtemps privé, en mettant notre peuple en possession de son héritage, nous créerions autant de gardiens vigilants et intéressés du capital industriel national. Exploitant eux-mêmes ces richesses, ils en comprendraient enfin toute la valeur, et outre leur intérêt, leurs conventions et la loi, ils auraient au fond l'instinct patriotique d'user avec quelque modération de leur domaine national. Cette dernière considération fera peut-être sourire les sceptiques. Cependant ce sentiment existe plus qu'on ne se l'imagine.

Cette méthode qui consiste à conserver la propriété et à maintenir la valeur de notre domaine public industriel, offre des avantages manifestes que tout penseur admet. Il est douteux pourtant que le public en comprenne bien toute l'importance. Un grand nombre d'économistes et de financiers, entre autres Emile de Laveleye, en France, Rau et Wagner, en Allemagne, vont jusqu'à dire que nous ne devrions aliéner aucune parcelle de notre domaine public, mais concéder les terres seulement par baux emphythéo-

tiques de quatre-vingt-dix-neuf ou de cent cinquante ans. Ces idées sont évidemment peu pratiques, au moins dans notre province, et il ne peut être question de les appliquer aux concessions de lots de colonisation, qui du reste sont bien peu de chose comparés à notre vaste domaine industriel. Mais nous pouvons appliquer le principe de façon à lui faire produire tous ses effets en assurant la conservation permanente entre les mains de l'Etat et l'accroissement progressif de nos richesses industrielles, par tous les moyens que la science, l'expérience et le sens commun pourront suggérer. "Nous n'hésitons pas, dit M. Leroy-Beaulieu, de nous déclarer partisan de cette méthode pour les contrées où une grande partie du territoire est encore inoccupée. Les Etats-Unis et l'Australie (et le Canada) pourraient éviter aux générations à venir toutes les difficultés financières et tous les embarras économiques contre lesquels luttent les peuples contemporains." (1) Il ajoute, il est vrai, que la réalisation serait lointaine. Elle ne serait pas si éloignée avec le système du prêt industriel qui rendrait possible la prompte mise en valeur d'une portion notable de nos richesses naturelles maintenant improductives.

Lorsque M. Leroy-Beaulieu écrivait les lignes qui précèdent, il ne se rendait peut-être pas lui-même compte de toute l'importance de la question, surtout pour notre pays. Les spécialistes affirment que d'ici à cinquante ans il se produira une catastrophe par suite de la rareté des bois. Ils ne voient de ressources pour le monde que la Norvège et le Canada. (Voir *Congrès de Sylviculture, Exposition de Paris, 1900*, discours de M. Mélard, inspecteur des Forêts de France.) C'est presque dire que, sous ce rapport, nous tenons entre nos mains le sort de l'univers. Nous serions

(1) *Traité des Finances*, tome I, p. 66.

donc bien coupables si en de telles circonstances nous négligions notre devoir et nos intérêts en restant inactifs.

Pour les fins de cette étude, il importerait peu que le gouvernement prêtât directement aux industries, ou indirectement par l'entremise d'une banque, comme cela se pratique dans certains pays. Nous avouons cependant que vu les lenteurs ordinaires et le peu d'élasticité de toute œuvre officielle, la garantie d'Etat à une institution financière, avec de sages lois rendant les prêts suffisamment faciles, mais les entourant de garanties raisonnables, nous paraîtrait de beaucoup préférable. Des prêts qui seraient faits dans de telles conditions, au taux de l'intérêt de la dette publique, plus un faible intérêt additionnel destiné à couvrir le service, l'amortissement, et l'impôt industriel, atteindraient, croyons-nous, le but désiré.

Telle est l'idée dans ses grandes lignes. Nous la soumettons avec la conscience que des difficultés pratiques considérables s'opposent à son application, mais avec la conviction aussi que le principe qui en forme la base est juste et que son adoption serait avantageuse. Parmi les gens auxquels nous en avons parlé, les uns se sont montrés enthousiastes. A les entendre, on trouverait en appliquant ce système un remède à bien des maux. Le succès d'une telle mesure donnerait lieu à une augmentation considérable du revenu; inspirerait une confiance plus grande et proportionnelle à la richesse publique ainsi acquise; créerait un capital canadien qui se porterait acquéreur des bons de notre gouvernement, permettant ainsi avec le temps de diminuer l'intérêt de la dette et d'augmenter d'autant l'impôt sur les prêts industriels sans nuire à l'industrie. Si nous supposons en effet, pour les fins de la démonstration, que l'intérêt moyen de la dette provinciale soit de trois pour cent et que les prêts industriels s'élèvent à dix millions (environ vingt millions de moins que la province n'a donné en subvention aux voies ferrées) prêtés à

cinq pour cent, l'intérêt de ces prêts représentera un demi-million de dollars, dont 300,000 affectés au paiement de l'intérêt de la dette publique, et le reste, 200,000, représentant une augmentation de revenus. C'est ainsi, nous disent-ils, qu'un État nouveau pourrait tirer des ressources importantes et permanentes de son domaine public sans le sacrifier ni l'amoinvrir; c'est ainsi que le fantôme de la taxe directe qui a tant et si longtemps hanté nos populations, serait enfin relégué dans l'oubli, pour faire place à un système financier qui raffermirait nos institutions provinciales. Mais ces considérations n'entrent pas dans notre sujet et nous ne voulons pas nous y arrêter.

Nous avons aussi trouvé beaucoup d'improbateurs, à commencer par celui qui vit se dresser derrière notre modeste étude l'hydre du socialisme sous la figure de Louis Blanc. D'autres nous ont fait remarquer, et leur objection est fondée, que nous nous exposerions à prêter, sur la garantie de l'État, à des industriels sans expérience et par conséquent à courir de grands risques. Il n'est pas douteux en effet que l'inexpérience technique et industrielle de notre population ne soit au début la cause de beaucoup de mécomptes et d'insuccès. C'est précisément pour cela que nous avons insisté sur l'importance non seulement d'une école centrale polytechnique, mais aussi sur celle d'un bureau de recherches industrielles qui serait pour le gouvernement un guide sûr dans son œuvre d'encouragement aux industries. L'état de choses qu'on redoute ne serait du reste que temporaire. La compétence s'acquiert vite lorsque l'instruction théorique et la pratique marchent de front. Trois ou quatre années suffisent pour former un homme de profession libérale. Pourquoi en faudrait-il davantage pour préparer les jeunes gens à la carrière industrielle? Tournez l'idée populaire du côté de l'industrie et vous aurez bientôt une génération industrielle, de même qu'une génération guerrière surgit en Italie à la suite des victoires françaises.

Peut-être l'objection suivante est-elle la plus plausible et aussi la plus dangereuse, parce que beaucoup de gens la répètent, et que si elle était vraie elle ferait tomber comme un château de cartes l'édifice que nous avons essayé d'édifier: votre idée de prêt industriel est inutile et partant dangereuse. Toute idée, toute entreprise qui a de la valeur, trouve des capitaux pour l'appuyer. Si vous ne trouvez pas de bailleur de fonds, c'est que votre affaire ne vaut rien ou que vous-même êtes capable de la faire prospérer. Si nous réduisons cette objection en syllogisme, nous aurons ce qui suit:

Toute idée, toute entreprise qui a de la valeur trouve des capitaux pour l'appuyer.

Votre idée, votre entreprise ne trouve pas de capitaux.

Donc elle est sans valeur.

Ou encore:

Tout homme vraiment capable de conduire une entreprise industrielle trouve des capitaux.

Vous ne trouvez pas de capitaux.

Donc vous êtes incapable de conduire une entreprise industrielle.

C'est ainsi que raisonnent une foule de personnes. Ce sont là des sophismes qui ne sauraient soutenir un examen sérieux. Si beaucoup de gens les répètent, c'est que de tous temps les sophistes furent plus nombreux que les philosophes. Une des conséquences qu'on pourrait tirer de pareil raisonnement se trouve dans cet autre syllogisme:

Toute entreprise industrielle exige un capital.

Le capital se défie de toute expérience nouvelle.

Donc vous ne devez rien entreprendre de nouveau en fait d'industrie.

Du moment qu'on s'acharne, surtout dans un pays nouveau comme le Canada, à défendre et à proclamer seul acceptable et même respectable, un état de choses qui repose sur l'attente du bon plaisir d'un capital libre de se prodi-

guer ou de se refuser, c'est dans de pareilles absurdités que l'on tombe. Le capital, dans le sens plus restreint que lui donnent les économistes, n'a pas toujours existé. Il n'est pas très difficile de remonter aux origines du capital industriel de chaque pays. Ceux qui voudront bien faire ces recherches resteront convaincus que, faisant la part de la différence des temps et des circonstances, il y a analogie entre ce que nous proposons ici et ce qui s'est fait dans d'autres pays. Tous sans exception, par la nature même des choses, ont dû recourir à une forme quelconque de crédit national direct ou déguisé pour commencer le développement de leurs ressources industrielles. Notre projet n'est donc pas révolutionnaire; il est aussi vieux que l'industrie, parce que sans lui ou quelque chose d'analogue la création d'une industrie nationale n'est pas possible.

Sans remonter bien loin dans l'histoire, l'Allemagne nous offre l'exemple d'un peuple qui d'agricole est devenu industriel grâce à l'assistance des autorités. La Hongrie, plus récemment encore, est entrée dans la même voie. En ce pays, par les lois de 1890 et de 1899, les faveurs de l'Etat sont accordées à une foule d'industriels ou de cultivateurs, qui produisent des articles dont la matière première se trouve dans le pays, ainsi qu'à toute entreprise fondée en vue d'occuper l'industrie domestique d'une région sur une plus grande échelle". Ces faveurs consistent en exemption d'impôts, en aide pécuniaire temporaire, et en instruction. C'est le système que nous proposons pour la province de Québec, avec cette différence que l'aide pécuniaire est là-bas une subvention et non pas un prêt. Une foule d'industries en profitent, et dans la liste on remarque la fabrication du papier, de la pâte à papier, des papiers peints, et bien d'autres dont nous pourrions avoir dans notre pays presque le monopole. Les Hongrois, qui, selon Jean Frolo dans un article récent, ne comptent que pour sept millions sur une population de vingt millions, ont ainsi par leurs

efforts acquis en peu d'années une richesse et une influence qui en font les maîtres incontestés de leur pays, et leur assure même la prépondérance dans l'empire autrichien. La Hongrie, nous l'avons déjà fait observer, offre plus d'une analogie avec la province de Québec. La grande réforme accomplie par ce peuple de cultivateurs doit être pour nous un exemple fécond en enseignements.

Maintenant, est-il vrai que toute idée, tout homme ou toute entreprise ayant une valeur industrielle trouve des capitaux pour l'appuyer? La proposition est fausse, même pour les pays où la grande industrie est depuis longtemps établie. C'est le contraire qui forme la règle générale, et l'on cite avec étonnement les exceptions. Et cela sans tenir compte du sort des grands inventeurs, morts pour la plupart dans la pénurie, mais dont les travaux enrichissent les nations. Pour ce qui est du Canada en particulier, s'il était besoin de preuves de la fausseté absolue de cette proposition, nous pourrions en fournir même d'officielles. Il n'y aurait pour cela qu'à citer les travaux publiés dans les rapports du bureau des industries d'Ontario, surtout celui de 1897. M. J.-W. Patterson, l'auteur d'une série d'articles sur les questions ouvrières publiés dans le *Journal* d'Ottawa, mais dont nous sommes loin d'approuver toutes les idées, décrit d'une façon amusante, dans son article du 31 août, les déboires d'un malheureux jeune homme qui par hasard a obtenu au Canada un prêt pour des fins industrielles. Nous savons que cette peinture de l'impossibilité du succès dans la position qui lui est faite, n'est pas chargée, car nous avons été nous-même témoin de faits analogues.

Mais pourquoi nous attarder plus longtemps à réfuter ce qui est évidemment faux? C'est d'un point de vue plus élevé qu'il faut envisager la question. Lorsqu'il s'agit de créer un mouvement industriel chez un peuple qui jusqu'à ce moment ne s'est pas livré à l'industrie; lorsqu'il s'agit

de rendre disponible et productif une des plus grandes richesses industrielles du monde, qui est notre héritage, gardons-nous bien d'écouter ceux qui nous conseillent d'en disposer moyennant le plat de lentilles du travail à gages au service des étrangers. Armons-nous pour l'exploiter nous-mêmes pour nous et pour nos enfants. En indiquant un système d'instruction technique et de prêts industriels comme les moyens à prendre pour atteindre ce but, nous croyons sans doute être dans le vrai, mais nous ne sommes pas absolu dans nos idées. Nous nous tenons prêt à les discuter et à les défendre, ou encore à céder aux arguments de gens mieux inspirés. Sur un point tout le monde sera d'accord. Nous devons prendre une part active et énergique dans la grande lutte industrielle que les hommes d'expérience nous prédisent à brève échéance, et qui viendra certainement.

LISTE DE LIVRES A CONSULTER.

(Fournie par le *Board of Education*, de Londres)

FRANCE.

- (1) PERRY (C. C.)
Report to the Science and Art Department on recent progress of French Technical Education.
(London, H. M. Printers, 1898.)
- (2) ANNUAIRE DE LA JEUNESSE. 11e année, 1900.
(Paris, Librairie Nony & Cie, 1901.)
- (3) RAPPORT SUR L'Organisation et la Situation de l'Enseignement primaire public en France. (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Direction de l'Enseignement primaire.)
(Paris, Imprimerie Nationale, 1900.)
Chap. III. L'Enseignement primaire Supérieur et Professionnel.
- (4) LAVERGNE (F.)
Les Ecoles et les Œuvres municipales d'Enseignement, 1871-1900. (Ville de Paris.)
(Paris, Société Anonyme de Publications périodiques, 1900.)

- (5) Special Reports on Educational Subjects, vol. I : The French System of Higher Primary Schools, par N.-L. Morant.
(London, H. M. Printers, 1897.)
- (6) SOUBEIRAN (Max.)
Etudes sur les Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie en France.
(Paris, librairie Nony & Cie, 1900.)
- (7) AGRICULTURAL EDUCATION IN FRANCE.
Foreign Office. Diplomatic and Consular Reports, Miscellaneous Series,
No. 505. June, 1899.
(London, H. M. Printers, 1899.)

ALLEMAGNE.

PETERSILIE (Dr A.)

Das Öffentliche Unterrichts-wesen in Deutschen Reiche und in den tibrigen
europäischen Kulturländern.
(2 vols. Leipzig. C.-L. Hirschfeld, 1897.)
Vol. II, pp. 368 et suivantes.

HOLZAPFEL (Dr Edgar.)

Die technischen Schulen und Hochschulen und die Bedürfnisse der deutschen
Industrie.
(Leipzig, Gustav Foch, 1897.)

PACHE (Oshav.)

Handbuch res deutschen Fortbildungs-schulwesens.
(5 Parts. Wittenberg. H. Herrosé, 1896-1900.)

REPORT ON A VISIT TO GERMANY with a view of ascertaining the recent Progress of
Technical Education in that country. Sir Philip Magnus et autres.
(London, H. M. Printers, 1896.)

REPORT ON Technical and Commercial Education in East Prussia, Poland, Galicia,
Silesia, and Bohemia. Par James Baker (Board of Education).
(London, H. M. Printers, 1900.)

HONGRIE.

SZTERENYI (Joseph.)

L'Enseignement industriel et professionnel de la Hongrie.
(Budapest. Société anonyme d'Imprimerie de Pest, 1900.)

N. B.—Pour l'instruction commerciale en différents pays, voir les Rapports diplo-
matiques et consulaires du Foreign-Office.

Nous avons obtenu de Sir Henri Joly de Lotbinière, lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique, la permission de publier son appréciation du travail ci-dessus. Elle nous a paru d'une grande importance, surtout en ce moment où une commission spéciale sous la présidence de Mgr Laflamme, est à étudier tout ce qui se rapporte à notre développement par la colonisation. Sir Henri Joly, on le sait, est agriculteur et industriel. Depuis de longues années il s'occupe avec succès d'élevage, d'industrie laitière et des industries du bois. Il signale certaines difficultés que lui suggère sa longue expérience, *mais il approuve l'idée* que l'auteur a voulu mettre en lumière, tout en croyant que si le gouvernement désirait s'occuper de la question, le système hongrois donnerait de meilleurs résultats que celui du prêt industriel.

“ Banff, 7 juillet 1902.

“ Mon cher monsieur,

“ En chemin pour nos vacances, à Lotbinière, où nous n'avons pas été depuis deux ans, nous sommes retenus ici par une inondation, et je profite du loisir pour vous communiquer mes impressions sur *l'Evolution économique dans la province de Québec* que j'ai lue avec un grand intérêt. A presque chaque page, j'ai trouvé des appréciations dont la justesse m'a frappé. Ce que vous dites au sujet du courant qui entraîne vers les professions libérales et le travail à gages une proportion beaucoup trop considérable de nos jeunes gens, est bien vrai, aussi bien que la grande nécessité d'un système d'instruction technique. Le système allemand qui généralise cette instruction pour les jeunes ouvriers est excellent, et j'admire la sagesse des règlements qui obligent les patrons à donner à leurs jeunes employés le temps nécessaire pour acquérir cette instruction technique et les rend responsables s'ils manquent à ce devoir. Le système est bien calculé pour obtenir le résultat désiré. Comme vous le dites très bien: pas d'éclairage sans huile.

“ Nous avons chez nous la matière première de plusieurs industries, et vous signalez entre autres la pâte de bois pour la manufacture de laquelle nous pouvons fournir la matière première en plus grande abondance que tout autre pays. Et pour faire apprécier combien peu nous savons tirer parti de nos riches forêts, j'admire la manière dont vous tirez parti de la désignation que nous donnons à notre bois en le qualifiant de *bois de commerce* au lieu de la désigner comme *bois d'industrie*.

“ Vous avez raison de citer le grand succès de notre industrie laitière comme un exemple frappant du succès auquel nous pouvons aspirer en entreprenant d'autres industries. Mais nous ne pouvons pas nous attendre à obtenir *avec la même facilité* un aussi grand succès pour la production de la pulpe. Pour l'industrie laitière, la matière première, le lait, se renouvelle tous les jours et en plus grande abondance à mesure que nous faisons plus de progrès dans l'élevage de nos vaches laitières. De plus, l'établissement de manufactures de beurre et de fromage entraîne si peu de frais et leur bonne administration est comparativement si facile, qu'il y a peu de nos paroisses où l'on ne trouve pas plusieurs de ces manufactures, généralement prospères. Quant à la pâte de bois, la matière première est loin de se renouveler avec la même facilité. Il y a généralement une impression très fautive à ce sujet. L'on paraît croire que le bois nécessaire à la production de la pulpe se renouvelle dans une période d'environ quinze ans. Le résultat de nombreuses expériences démontre que dans quinze ans une épinette blanche ne gagne en moyenne que deux pouces de diamètre. Tous ceux qui veulent s'en donner la peine peuvent facilement constater cela en mesurant les cercles qui indiquent la croissance annuelle du bois. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas en très grande abondance la matière première, mais que nous ne devons pas la considérer comme inépuisable, que nous devons l'économiser sagement, et surtout en tirer le meilleur parti pour nous-mêmes *en prohibant complètement l'exportation du bois de pulpe à l'état brut*. C'est par millions de cordes que nous en permettons

l'exportation aux Etats-Unis, pour y être manufacturées là par nos jeunes gens qui sont forcés de s'exiler pour aller chercher chez nos voisins l'ouvrage que nous pouvons si facilement leur donner ici, et bien des milliers de ces jeunes gens nous quittent pour toujours.

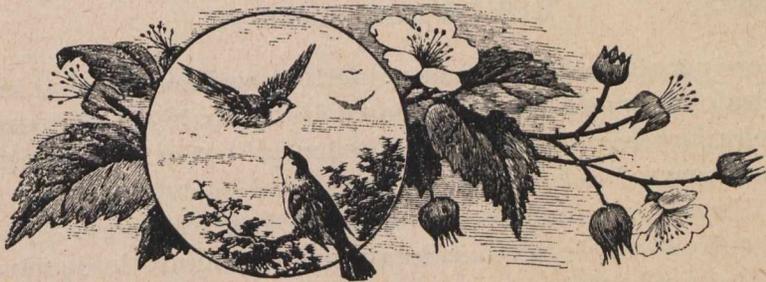
“ En comparant l'industrie laitière à celle de la pulpe, j'ai d'abord traité la question au point de vue de la matière première, mais il y a de plus une différence bien grande quant aux frais d'exploitation, construction, outillage, etc. Une manufacture de beurre ou de fromage s'établit à peu de frais et la matière première est livrée tous les jours à sa porte par ses voisins. L'établissement d'une manufacture de pulpe, son approvisionnement et son fonctionnement est une affaire bien plus sérieuse, et entraîne des frais considérables.

“ Remarquez que loin de vouloir décourager cette industrie parmi nous, je désire au contraire ardemment la voir prospérer. Seulement, quels sont les meilleurs moyens pour atteindre ce but? Il faut une mise de fonds considérable. Là où vous et moi ne sommes pas d'accord, c'est sur les moyens de nous procurer ces fonds. Vous proposez le prêt industriel. Hélas! mon expérience de la vie publique m'a appris que quand le gouvernement prête de l'argent, il paraît croire qu'il sera remboursé, et en conséquence il prête largement, beaucoup plus largement que s'il donnait une fois pour toutes. La subvention, au contraire, comme en Hongrie, surtout si le gouvernement confie le soin de veiller à l'emploi des fonds à des agents de confiance, la subvention ne présente pas les mêmes dangers que le prêt. Si elle ne permet pas de donner autant que le prêt, elle assure de meilleurs résultats, sans compromettre les finances publiques.

“ Mais je vous fais grâce du reste, et comme la pluie cesse et que le soleil nous sourit, allons contempler nos belles montagnes Rocheuses et leurs pics couverts de neige qui entourent la vallée de Banff de leurs bras protecteurs.

“ Tout à vous,

“ HENRI JOLY DE LOTBINIERE.”



DESILLUSION

Avec trente-deux gravures, par M. MAS

(Suite)

XIII

Toutes choses, même les meilleures, ont une fin, et Alexis voyait arriver l'inévitable terme du séjour à Luchon. Personnellement, il ne parlait pas de départ encore, ne voulant pas abrégér la réunion de Césaire et de Brigitte, mais il supposait que le comte de Cramans devait s'en étonner, bien que, par délicatesse, sans doute, il ne le questionnât point sur ce sujet, et il prévoyait que le colonel, aussi, songeait à s'en aller. Il se trouvait vraiment de mieux en mieux de sa cure, l'excellent homme ne marchait plus qu'avec une canne, qui, à certains jours, lui devenait même inutile, mais un traitement ne se prolonge guère au delà d'une saison double, soit 45 jours, et il y avait près de deux mois que les Champacé avaient quitté Paris.

On allait donc se séparer, inévitablement, et Alexis, tout en se réjouissant du chemin parcouru en ces deux mois, se demandait anxieusement comment le prolonger jusqu'au but. Certes, Brigitte plaisait à Césaire, Alexis espérait même que, sans se l'avouer, il l'aimait, mais assurément il

ne songeait point à l'épouser. Or, le sentiment que lui inspirait la jeune fille était-il assez fort pour le déterminer à se rapprocher d'elle par la suite, ce qui eût achevé l'œuvre commencée? Là était la question.

Un soir, au dîner, le colonel dit à M. de Cramans:

— Voici un de nos derniers repas communs: le docteur, cette après-midi, m'a annoncé que, sous peu, il signerait mon congé.

— Ah! fit le comte, et vous allez regagner Paris?

— Pas directement, je vais conduire Brigitte chez une de ses tantes et y passer une quinzaine de jours. Nous ne rentrerons qu'en octobre. Et vous-même, ne partez-vous pas bientôt?

— Je ne sais, je dépends de mon malade, répondit César, regardant M. d'Erizel.

— Oh! fit celui-ci, je crois que je ne tarderai pas à avoir mon *exeat*. N'ayant pas dû, comme vous, mon colonel, interrompre mon traitement, je finis après-demain, je crois, une seconde série de bains, et je ne me soucie pas d'en commencer une autre.

On en resta là, mais, le lendemain, le comte dit à Alexis:

— Mon cher ami, je ne veux nullement vous presser et vous savez que je suis à votre entière dévotion, mais, hier, vous avez parlé de départ, et je vous saurais gré de me faire connaître vos projets, quelques jours d'avance. Je n'ai pas l'intention de retourner tout droit à Mirebois: j'ai, en Gascogne, à quelques kilomètres de Cahors, une très ancienne propriété, elle me vient d'un frère de ma mère, mort depuis longtemps, et elle est occupée par de braves gens qui la détiennent de père en fils. Grâce à cela, je ne m'en suis jamais préoccupé; ma mère s'en chargeait, du reste. Depuis qu'elle n'est plus, j'ai traité, avec mes fermiers, toutes les affaires urgentes par correspondance, mais voici qu'ils m'ont écrit, ce printemps, que ma présence était absolument nécessaire pour des travaux impor-

tants, dont ils ne voulaient pas prendre la responsabilité. Malgré cette insistance, je ne me serais sans doute pas dérangé, mais me trouvant déplacé, et rapproché de ce vieux domaine, j'ai l'intention de passer par là.

— Vous auriez bien raison, dit Alexis.

— Et, continua le comte, comme malheureusement rien ne me retient ou ne m'appelle nulle part, je ferai peut-être commencer les réparations dont m'entretiennent mes honnêtes tenanciers. Je passerais alors environ un mois, là-bas.

— Cela ne vous sera pas désagréable, dit Alexis, septembre est un joli mois à la campagne.

— Surtout dans cette région méridionale; aussi, si le cœur vous en disait, mon cher ami, de venir, à votre tour, me tenir compagnie?

— Je vous remercie, dit Alexis, mais ce serait peut-être abuser...

— Abuser! qu'allez-vous penser là? Seulement, je vous en prévient, mon domaine est une ferme, une vraie ferme. Il y a, je crois, deux chambres à peu près présentables, mais, pour tout le reste, c'est la simplicité primitive. En revanche, c'est le temps de la vendange, et des grives, qui s'enivrent, dans les treilles, de raisin nouveau. Vous êtes chasseur, vous trouveriez de quoi satisfaire ce goût et, par-dessus tout, puisque vous avez un mois encore de congé, vous n'iriez pas perdre, dans la fournaise qu'est encore, à cette heure, la capitale, tout le bien-être de force, de calme, de repos, que vous a procuré votre cure.

— Vous avez raison, dit Alexis, qui ne demandait qu'à se laisser persuader, et puisque vous êtes si bon que de m'y encourager, je vous y accompagnerai bien volontiers.

Il fut donc convenu qu'ils partiraient ensemble sous quelques jours et le comte l'annonça au colonel.

— Nous quitterons sans doute Luchon jeudi, lui dit-il, — on était au samedi, — si toutefois le médecin d'Alexis n'y

voit pas d'inconvénient. Sa cure d'eau étant finie, je l'em-mène faire, pour la parachever, une cure d'air.

— Chez vous, dans le Pas-de-Calais? dit le colonel.

— Non, mais sur la route de l'Artois ou à peu près. Je compte m'arrêter un mois dans le département du Lot. J'ai une propriété, près de Cahors, qui réclame un peu l'œil du maître, et puisque les circonstances m'en ont rapproché, j'en profiterai.

— Près de Cahors! exclama Brigitte, sincèrement et joyeusement surprise, nous aussi, allons de ce côté.

— De ce côté? interrogea, le premier, Alexis.

— Oui, fit le colonel, comme je vous l'ai déjà dit, je compte utiliser mon déplacement et aller rendre visite à une parente, qui habite les environs de Cahors.

— Nous y resterons même quelque temps, ajouta la jeune fille, si mon père s'y trouve bien.

— Bien ou mal, dit le colonel, j'y passerai au moins quinze jours, peut-être davantage. Outre que Mlle de Campaïche ne me pardonnerait pas de la quitter plus tôt, je n'ai envie ni de rentrer à Paris par cette chaleur, ni de faire une autre installation d'été.

— Mais, dit Alexis, illuminé d'espoir, nous nous retrouverons peut-être encore. De quel côté de Cahors allez-vous, mon colonel?

— Au sud, dans un pays perdu qu'on appelle Rocheverte. Ce fut au tour de Césaire de sursauter.

— Rocheverte! et moi, je serai à deux pas de là, à la ferme des Mares, hameau qui ne dépend peut-être pas de la commune de Rocheverte, mais de la paroisse, si mes souvenirs sont fidèles.

Une buée de joie vint rougir si visiblement le visage de Brigitte, qu'Alexis, le remarquant, murmura à part lui:

— Diable! c'est que ça mord!

Mais le colonel continuait, intrigué:

— Les Mares? attendez donc un peu, ce nom-là me rap-

pelle quelque chose, mais ma satanée mémoire me trahit toujours quand il s'agit de préciser. Les Mares?... les Mares? Il y a dix ans que je ne suis allé à Rocheverte, mais il me semble, oui, dans ce temps-là les Mares étaient habitées, une partie de l'année, au moins, par un vieux militaire, un célibataire... Monsieur... Monsieur? ça finissait en *el*: Charmel?... Lunel?... Non, en *ac*: Carnac?... Cognac?

— De Prétisac, interrompit Césaire en riant.

— C'est cela même, le commandant de Prétisac.

— C'était un frère de ma mère, reprit M. de Cramans; à sa mort, il y a neuf ans, il lui a légué cette propriété, et je l'ai moi-même héritée de ma pauvre mère, voici quatre ans.

— Mais, fit le colonel, quand vous y êtes venu, vous avez dû entendre parler de Mlle de Campaïche, qui habite le château de Rocheverte?

— Je vous avouerai, répondit Césaire, qu'il y a peut-être vingt ans que je n'ai mis les pieds aux Mares, — quand mon oncle est mort j'étais en voyage. — Lorsque j'y suis venu, j'étais un gamin encore, et mes souvenirs de cette époque sont des plus vagues.

— Eh bien! reprit le colonel, Mlle de Campaïche est la propre sœur de ma femme, mais une sœur très aînée. Elle était la première de huit enfants et ma femme la dernière. C'est vous dire qu'elle est fort âgée, mais bon pied, bon œil, et bonne dent encore, paraît-il. Elle m'écrit quelquefois et se plaignait de ne plus connaître sa nièce, si bien que je profite de l'occasion pour la lui amener.

— Cela tombe à merveille, fit Alexis, enchanté; nous pourrions voisiner et aller faire votre partie, mon colonel.

Cette perspective arracha un sourire au vieil officier, que des intérêts divers et réunis attireraient à Rocheverte, mais qui en craignait grandement le séjour, autant pour ses douleurs que pour le mal d'ennui, ce rhumatisme moral.

Quant à Alexis, il ne se tenait plus de joie devant la

complicité des choses, servant ses ténébreux projets. Il se voyait l'instrument de la Providence, destiné à rapprocher deux êtres faits l'un pour l'autre, et se plaisait à penser que le mariage de Césaire et de Brigitte était "écrit dans le ciel".

Lorsque, le lendemain, les Champacé partirent, les deux cousins allèrent les mettre en wagon.

— A bientôt, dit Brigitte à Césaire, lui tendant sa petite main gantée de blanc.

— A bientôt! répondit-il, la serrant.

Et il la retint un moment, comme s'il eût eu la tentation de la porter à ses lèvres, mais il y résista, et fixant sur la jeune fille son regard pénétrant, charmeur, attendri, il murmura tout bas:

— Chère enfant!

Alexis entendit tout cela; l'accent avec lequel il avait été prononcé détruisait la valeur de ce mot paternel. Que Césaire trouvât une enfant cette jolie Brigitte, si délicate, si frêle, si jeune, qui avait quinze ans de moins que lui, il n'y avait pas à s'en étonner. Du reste, pourvu qu'il l'aimât, peu importait de quelle manière. Même, si l'illusion lui cachait la véritable nature de son attachement pour elle, il ne fallait que s'en réjouir, car ainsi, peu à peu, sans qu'il songeât à se défendre contre lui, il s'établirait insidieusement dans son cœur et, lorsqu'il y découvrirait ce nouvel amour, il serait trop tard pour l'en expulser.

Alexis supputait toutes ces chances, qui lui étaient favorables, et rayonnait d'une telle satisfaction qu'il ne parvenait pas toujours à en cacher l'expansion.

Le comte, qui l'avait remarquée, l'observait parfois si visiblement qu'Alexis se demandait:

— Me croirait-il, malgré tout ce que je lui ai dit, amoureux de Brigitte?

Cette supposition pouvait avoir deux résultats: aiguillonner, par la jalousie, le penchant naissant du comte; ou bien, par délicatesse, l'éloigner de la jeune fille, qu'il ne

voudrait pas prendre à un ami. Cette dernière hypothèse se rapprochait plus que l'autre du caractère du comte, et Alexis, en comprenant le péril, s'appliqua à ôter de l'esprit de son cousin, si tant est qu'il y eût jamais pénétré, tout soupçon à cet égard. Il ne cessait pourtant de vanter et d'admirer Brigitte, mais insistait sur ce point qu'un créature aussi éthérée n'avait point d'attrait pour lui.

Et, à qui le connaissait, le motif de son indifférence était assez plausible pour paraître vrai.

Trois jours après les Champacé, Césaire et Alexis se mirent en route pour les Mares.

Le comte de Cramans n'avait point trompé son compagnon en lui annonçant une demeure modeste; celle où ils s'installèrent n'avait rien de seigneurial. C'était une grande maison, solidement bâtie en pierres blanches, massive d'aspect. Un étage dominait le rez-de-chaussée un peu bas, et était lui-même surmonté d'un grenier peu élevé. Telle quelle, légèrement entassée dans les grands arbres qui l'environnaient, la ferme des Mares n'était ni pittoresque ni élégante. L'intérieur répondait à l'extérieur: tous les appartements du bas étaient carrelés, mais, au premier, on connaissait le luxe relatif des planchers. Les fermiers du comte de Cramans habitaient toute la maison, c'est-à-dire qu'elle leur était entièrement livrée, mais trois pièces étaient réservées à l'étage où l'on avait préparé l'installation de M. de Cramans et de son compagnon. Ils devaient y trouver chacun une chambre à coucher, puis une salle à manger, qui leur tiendrait aussi lieu de salon. L'ameublement en était sommaire et Mme Jean, la jeune femme du fermier, crut devoir s'en excuser.

— Tout est pourtant bien soigné, dit-elle, mais les vieux meubles dépérissent!

— Ne vous inquiétez pas, madame Jean, dit M. de Cramans, avec cette grâce qu'il avait envers toutes les femmes, nous serons très bien ici, et ces draps blancs, fleu-

rant la lavande, ne nous laisseront pas voir les lits vermoulus, n'est-ce pas, Alexis?...

Alexis était trop content pour ne pas trouver tout parfait et tout charmant, et, sans cette optimiste disposition, il n'eût même pas eu à se plaindre: au talent de savoir se contenter de tout, M. de Cramans joignait celui de savoir s'organiser partout.

Dès le lendemain de son arrivée, il s'en fut de grand matin à la ville voisine chercher quelques objets, quelques provisions qui lui manquaient, et, lorsque Alexis s'éveilla d'une grasse matinée, le comté avait déjà pourvu, au moins par des ordres, qui ne tardèrent pas à être exécutés, à tout ce qui lui faisait défaut et réglé son train de vie et son service. Le personnel de la ferme devait faire les frais de ce dernier.

Le vieux fermier, qui avait occupé cinquante ans la métairie, trop âgé pour continuer à la gouverner, l'avait cédée à son fils, un beau gars, récemment marié, et il vivait avec lui, l'aidant de ses conseils et de son expérience. Et c'était un intérieur patriarcal et touchant que celui qui mettait en présence l'aïeul, en cheveux blancs avec sa vieille et fidèle épouse, Jean, sa jeune femme, et leurs deux bébés, dont les yeux de braise, sous les sourcils noirs et drus, pareils aux boucles qui encadraient leurs têtes mutines, dénotaient si clairement l'origine méridionale.

Deux servantes aidaient Mme Jean à la besogne de la ferme. Une d'elles, gentille Béarnaise, au foulard de nuances vives, coquettement noué sur les cheveux bruns, fut spécialement chargée du service de ces messieurs. Mais la jeune femme ne céda à personne le soin et l'honneur de s'occuper de leur cuisine et, grâce à cela, vers midi, la petite Anna put leur apporter, sous le grand hêtre du jardin, où le couvert était mis, un déjeuner très suffisant et très bien préparé.

Le séjour aux Mares s'annonçait donc bien, mais de ce qui en était pour Alexis le sujet principal, pas un mot

n'avait encore été dit. Pourtant, il n'osait prononcer le premier.

Dans l'après-midi, après l'inévitable sieste, lorsque Césaire, toujours actif, allant faire un tour dans la propriété, proposa à son cousin de l'accompagner, celui-ci accepta avec d'autant plus de plaisir qu'il espérait vaguement voir cette promenade s'acheminer vers le toit qui abritait temporairement les Champacé. Il n'en fut rien et lorsque, le soir venu, il fallut songer à rentrer, Alexis risqua timidement une question :

— Et Rocheverte, est-ce de ce côté?

— Non, fit Césaire, autant que je puis m'en souvenir, ce doit être le bouquet d'arbres que l'on aperçoit là-bas, à gauche, dans le lointain. Ne voyez-vous pas un clocher émerger des feuillages? Oui, si je m'oriente bien, c'est là, et le chemin que nous avons parcouru depuis tantôt nous en éloigne, car c'est à peine à deux kilomètres des Mares. Je me rappelle que ma mère, qui pourtant n'était pas marcheuse, y allait à pied.

— Ah! fit Alexis désappointé, car il attendait quelque autre propos à ce sujet.

Et il reprit perfidement :

— Deux kilomètres, c'est encore trop pour que le colonel vienne vous voir.

— C'est nous qui irons à lui, reprit vivement Césaire, demain, si vous le voulez.

Et rentrant à la ferme, il questionna ses braves métayers sur le château de Rocheverte et ses habitants.

Il fut aisément renseigné. La châtelaine en était bien connue. Disant d'elle qu'elle avait bon pied, bon œil, bonne dent, le colonel l'avait pour deux tiers trop flattée. Depuis dix-huit mois, elle était presque infirme, ne sortant plus que pour se rendre à l'église, qui était au bout de son jardin. Et encore, l'y menait-on, à travers les allées sablées, dans une antique chaise à porteurs, qu'elle ne quittait qu'avec l'aide de ses bâtons, sinon de ses béquilles.

Elle vivait absolument seule, ne voyant âme qui vive, sauf son curé, toutes ses relations ayant été mises en fuite, encore plus par son humeur atrabilaire que par le peu d'agrément que pouvait procurer le commerce d'une femme âgée et infirme.

Elle ne manquait pas d'esprit, elle en avait plutôt trop pour l'usage qu'elle en faisait, car, naturellement moqueuse, elle avait, avec l'âge, tourné à l'aigre, tout comme la crème, que le temps fait sùrir, si tant est qu'elle ait jamais eu la douceur de la crème!

Elle était donc devenue malveillante, ne voyant autour d'elle, aussi bien que partout, dans ce qu'elle appelait "le nouveau monde", que sujet de blâme ou de raillerie, et persiflant à cœur joie tout progrès, toute habitude récente, tout ce qui, dans ce siècle, avait marché, ou était né, alors qu'elle, murée dans son célibat, son isolement, sa retraite, s'était arrêtée.

— Puis, si difficile, si dure pour ses domestiques! ajoutait la petite Mme Jean; Anna, qu'elle avait fait venir du Béarn, pour la servir, n'a pu rester que quinze jours chez elle, et encore elle y a pleuré tout le temps!

Quoi qu'il en fût, cette femme austère, hautaine, dominatrice, si elle n'était pas aimée, était respectée pour la dignité de sa vie et de ce qu'il y avait de grand dans son caractère et même dans ses défauts.

La démocratie n'avait point encore pénétré dans le pays de Rocheverte, et la demoiselle du château inspirait toujours une sorte de religion, prestige d'un passé qu'elle représentait à merveille, qui lui valait la déférence, la soumission et presque la crainte de tous les gens de Rocheverte et des villages voisins.

En entendant faire ce portrait effrayant de la belle-sœur de M. de Champacé, Alexis et Césaire eurent deux impressions bien différentes.

— Diable! fit le premier en riant, si l'on dit vrai, le colonel a trouvé ici son maître!

— Pauvre Brigitte! dit seulement le comte Césaire.

XIV

Le lendemain, après le déjeuner, le comte de Cramans et Alexis d'Erizel prirent ensemble le chemin de Rocheverte. Il faisait une admirable après-midi d'automne. Au ciel, pas un nuage, mais les lointains restaient voilés d'une brume transparente, comme une gaze qui annonçait déjà le déclin de l'été. L'air était infiniment pur et calme et, par les chemins isolés que suivaient les deux cousins, le silence régnait, qui invitait plutôt au rêve qu'à la causerie. Le comte Césaire subissait cette influence d'autant plus facilement qu'il y était prédisposé par sa mélancolie. Alexis, lui, se faisait violence pour ne pas traduire en paroles inconsiderées son exubérante bonne humeur. Ils marchaient donc, sans parler, l'un après l'autre, dans l'étroit sentier. Tout à coup, à un de ses détours, le comte s'arrêta.

— Voyons, dit-il, que je m'oriente, il y a si longtemps que je ne suis venu ici! Rocheverte est au sud de Cahors. Est-ce ce bouquet d'arbres?... ou celui-là?...

— Décidément, fit-il, après un moment de silence, c'est là, à gauche. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, nous allons tomber sur un chemin creux, que nous prendrons; puis ensuite nous retrouverons un sentier qui doit côtoyer le parc de Mlle de Campaïche et aboutir juste à l'église. Quelle étrange impression, poursuivit-il, de me retrouver là, après tout ce qui s'est passé dans ma vie depuis que j'y suis venu... Je n'ai pas mis les pieds ici après mon mariage. La dernière fois que j'y fus, je ne connaissais pas Elisabeth; maintenant, je ne l'ai plus. Mon bonheur, mon court bonheur, a été enserré entre ces deux visites, à vingt années de distance.

— Que n'essayez-vous, alors, hasarda Alexis, ne serait-ce que pour vous reposer l'esprit et le cœur de votre persistante douleur, de vous reporter par la pensée à ce que vous étiez il y a dix ans, quand vous êtes venu ici, de revivre un peu, par le souvenir, votre vie d'alors?

— Oh non! s'écria Césaire, non, l'oubli de mes années de joie me serait encore plus douloureux que ne me l'est la pensée de les avoir perdues! Il me semble qu'avant je n'existais pas. L'impression qui me reste de ce temps-là, par rapport à celui qui l'a suivi, est une impression de vide: vide de cœur, d'âme, vide matériel... de vide, et puis d'attente, d'espoir vague... J'attendais celle qui est venue et qui, hélas! est repartie!

— Et ce vide vous est revenu, plus affreux!... dit Alexis.

— Oui, en un sens, dit Césaire, parce qu'il est cette fois sans attente ni espérance, mais, en un autre, moins grand, car la place prise dans mon cœur et ma vie, vide matériellement, reste quand même moralement occupée.

— Et puis j'espère, ajouta Alexis, vous voir peu à peu reprendre quelque intérêt aux choses de ce monde, à vos travaux, à vos occupations, à vos amitiés.

— Je ne demanderais pas mieux, dit le comte, et je fais même des efforts dans ce but, mais je ne pense pas l'atteindre.

— Cela, murmura Alexis à part lui, avec un sourire, c'est ce que nous verrons!

Ils se turent de nouveau, ayant repris un étroit sentier où l'un devait précéder l'autre, et arrivèrent bientôt au village de Rocheverte.

Comme on l'avait indiqué au comte, ils suivaient le mur du parc du château et parvinrent ainsi à une petite place plantée d'acacias, où s'ouvrait, à droite, la grille du castel, et, à gauche, l'église paroissiale. La grille verdie par les années, fermait une longue allée étroite de peupliers, au bout de laquelle on apercevait à peine la silhouette du manoir et qui, de chaque côté, était encadrée d'herbages. Les deux hommes s'y engagèrent; elle les conduisit à une cour, étroite aussi, en forme de demi-cercle, dont la partie supérieure était occupée par l'habitation. Peu vaste, peu élevée, le toit dressé en un faîte aigu, elle n'avait guère, pour mériter le titre de château, que le parc qui l'environ-

nait, et deux étranges petites tourelles, qui la flanquaient irrégulièrement à chaque bout, l'une en avant, l'autre en arrière, de leurs toits ronds et pointus, que surmontaient de mobiles girouettes.

L'ensemble était à la fois bizarre et suranné; triste aussi et un peu pauvre, par la dégradation du bas des murs, et des pierres des corniches, et les tons grisâtres de la peinture des volets, naguère blancs.

Tout cela disait la propriété négligée, sinon abandonnée, sous l'influence d'une pénurie d'action ou d'argent, sans l'intérêt des propriétaires jeunes, qui travaillent pour toute leur vie, ou des pères de famille, pour leurs enfants.

Césaire et Alexis entrèrent dans un vestibule, qui traversait d'outre en outre la maison simple. Comme la façade, il avait un aspect gris et abandonné. Une longue banquette usée laissait échapper des flocons de crin noir et blanc, aux angles éventrés de l'étoffe rouge qui le recouvrait, et dont le soleil avait mangé la couleur. Dans une belle et curieuse panoplie, qui occupait un des panneaux, la rouille s'était introduite, envahissant les armes, enveloppant de sa couche meurtrière, qui les disputait à la poussière, les lames damasquinées, les cuirasses massives, les gardes d'argent finement travaillées, les canons mats des fusils. Lui faisant pendant, était un grand tableau de chasse où le temps aussi avait fait ses ravages. Un trou avait emporté la jambe d'un cheval, un autre avait coupé les deux pattes d'un chien et, par la même action désastreuse, une belle chasserresse s'était trouée décapitée.

Au-dessus des portes, des têtes de cerf et de chevreuil avaient perdu leurs bois, irrégulièrement cassés.

En toute cette vétusté, la patine du temps était visible et attristante, mais, à un des nombreux porte-manteaux déserts, un grand chapeau blanc, le chapeau de Brigitte, venait mettre une note de jeunesse et d'actualité qui détonnait vigoureusement avec l'ensemble des choses et n'en était que plus vibrante et plus agréable.

Un domestique, dont la face rubiconde faisait l'éloge de la cave, ou tout au moins du cellier de Rocheverte, vint au-devant des arrivants.

— Pouvons-nous voir le colonel de Champacé? demanda le comte.

Le valet de chambre, dont l'ébahissement prouvait qu'il



Pouvons-nous voir le colonel de Champacé ?

avait perdu l'habitude des visites, balbutia une réponse embarrassée.

— Sans doute, Monsieur, le colonel est là, mais c'est qu'il se trouve en ce moment avec Mademoiselle.

— Eh bien? fit Césaire, un peu impatienté.

— Mademoiselle ne reçoit jamais personne... et je ne sais...

— Mais, si Mlle de Campaïche ne daigne pas nous re-

cevoir, fit Alexis, intervenant, M. de Champacé ne peut-il le faire ailleurs que dans l'appartement où elle se tient ?

— Il n'y en a pas d'autre d'arrangé. Le grand salon est fermé depuis longtemps; le petit salon sert de chambre à Mademoiselle, qui habite aussi la salle à manger.

— Eh bien! le colonel nous recevra dans le jardin, il fait si beau! ou dans sa propre chambre, dit encore Alexis, que ces tergiversations horripilaient. Allez toujours le prévenir que le comte de Cramans et M. d'Erizel sont là.

Enfin, le domestique obéit et quelques instants après, les deux hommes virent arriver la réponse en la gracieuse personne de Brigitte.

Vêtue de blanc, ses jolis cheveux frisottants semblaient, dans la pleine lumière, une légère mousse d'or; elle était, par sa jeunesse, et sa radieuse beauté, un vrai rayon de soleil dans la vieille maison.

Ses yeux, en voyant ses compagnons de Luchon, brillaient d'une naïve et sincère joie qu'elle ne songeait pas à dissimuler. Elle vint à Césaire d'abord et lui tendit ses deux mains.

— Bonjour, dit-elle avec grâce, quel plaisir de vous voir, et comme vous êtes aimables d'avoir tenu votre promesse.

A Alexis aussi elle serra les mains avec une phrase analogue, mais le son en différait et le regard qui les accompagnait: ce n'était plus cette expansive gaieté, cette confiante chaleur, qu'inspire seul l'être aimé.

— Mon père va être ravi de vous revoir, continua-t-elle. Nous avons trouvé ma tante infirme, ce que nous ignorions, clouée sur un fauteuil, avec l'humeur naturellement chagrine de ceux qui souffrent. Aussi, mon pauvre père ajouta-t-elle plus bas, s'ennuie à l'heure... mais, chut! — et elle posa un doigt sur ses lèvres — car il ne lui plaît pas d'en convenir; il a, en arrivant, imprudemment annoncé à ma tante que, si elle le permettait, nous passerions un mois avec elle, elle l'a pris au mot et, vous le connaissez, il ne se déjugera jamais. Mais le temps déjà lui semble

long, aussi suis-je enchantée du secours que va lui apporter votre voisinage.

— Et à vous, Mademoiselle, reprit Césaire, touché de ce complet oubli de soi et cherchant, sembla-t-il à Alexis, l'occasion de quelque mot affectueux, les heures ne semblent pas lentes?

Elle sourit, et avec son ingénue et charmante franchise:

— Si, un peu, mais, vous savez, les femmes s'occupent plus aisément que les hommes.

— Et elles sont plus patientes, plus résignées, dit Césaire.

Brigitte sourit encore.

— Peut-être...

— Pas toutes, reprit Alexis, nous savons déjà que lorsque Mlle de Campaïche a ses douleurs, elle ne l'est pas du tout.

— Pauvre tante! fit Brigitte, évitant la réponse directe, elle est bien éprouvée! Mais, venez, que je vous introduise.

— Le domestique nous a déjà prévenus, dit Césaire, que nous ne verrions pas Mlle de Campaïche, et il ne savait même où le colonel pourrait nous recevoir.

— Simon n'est pas dans le secret des dieux, riposta Brigitte, en riant; comme nous espérions votre prochaine visite, nous avons parlé de vous à ma tante, et elle a accueilli très volontiers l'idée de faire votre connaissance. Je vais donc vous conduire près d'elle, vous y trouverez mon père. Seulement, je dois vous faire ressortir et rentrer par la tourelle. L'appartement d'où je viens est celui de ma tante, il communique avec la salle à manger, où nous résidons habituellement et comme, décemment, je ne puis vous faire traverser cette chambre à coucher, il faut que nous tournions de l'autre côté.

— Nous vous suivons, dit Césaire.

Elle sortit, marchant de son pas léger, aisé, qui était charmant à voir, rasa la façade sur le trottoir qui la bordait, et, par une porte basse, pénétra dans la tourelle. La porte refermée, on s'y trouvait dans une demi-obscurité,

qu'éclairaient seules de longues et étroites fenêtres, laissant apercevoir un escalier forcément petit et tournant, qui montait en spirale.

— Ce sont ici les petites entrées, dit Brigitte; cette porte en face est celle de la cuisine, et voici celle de la salle à manger.

Avant d'ouvrir, la jeune fille hésita un court instant, puis, se tournant vers Césaire, avec une prière dans ses yeux tendres:

— Ma tante est ici, dit-elle très bas, soyez-lui indulgent, je vous en prie, et montrez-vous aussi bon pour elle, un peu aimable... Pauvre femme! elle souffre, elle est âgée, isolée, elle a droit à la pitié, aux égards...

Césaire sourit, touché de cette prévenance.

— Soyez tranquille, répondit-il, bas aussi.

Et ses beaux yeux charmeurs se fixant sur la jeune fille, confirmèrent une promesse dont un doux regard le remercia...

Ils entrèrent. Dans un grand fauteuil à roulettes et à oreilles, encombré de coussins, approché des fenêtres de la façade, opposée à celle par laquelle les deux cousins avaient pénétré, était assise Mlle de Campaïche.

Elle leur parut petite, toute ratatinée qu'elle était par l'âge, plutôt rentrée en elle-même, rapetissée, que courbée; sa tête grimaçante et ridée s'entourait d'une perruque de ce brun rougeâtre, familier aux postiches à bon marché, dont les cheveux formaient sur ses tempes deux lourdes coques, retenues par des peignes à la mode d'autrefois. La bouche édentée, et par là même trop refermée, rapprochant plus que de raison le menton du nez, avait un pli sardonique, témoignage de l'ironie habituelle du sourire. On ne pouvait parler de teint devant la peau parcheminée, d'une nuance à la fois jaune et grisâtre, comme celle que prennent les très vieux papiers. Ce qu'il y avait encore d'actuel, de vivant dans ce visage en ruines, c'étaient les yeux. D'ordinaire, les lunettes à monture d'or les ca-

chaient, mais, en entendant ouvrir la porte, Mlle de Campaïche les retira, et, des paupières plissées, partit l'éclair d'un œil noir, vif, brillant, plein d'intelligence, de malice même, où semblait s'être retirée toute la vie de ce corps, usé par l'âge et la maladie.

En face de la vieille demoiselle, près de la secondt fenêtre, le colonel était assis, ses infirmités faisant pendant aux siennes; pourtant il était plus jeune, plus alerte, plus



Mlle de Campaïche.

vivace. Il avait replié, à l'annonce de l'arrivée des jeunes gens, le journal qu'il lisait depuis deux heures et, prêt à les accueillir, se mit debout en les voyant, non sans un effort, qui lui arracha une douloureuse grimace.

— Ah! mes chers enfants! quelle bonne chance de vous voir!

Ils lui serrèrent les mains, et comme il semblait disposé à prolonger ces effusions, Césaire, se souvenant de la promesse faite à Brigitte, l'interrompit.

— Si vous voulez bien nous présenter à Mlle de Campaïche? dit-il.

La vieille fille attendait ce moment, et la prévenance qui fit Césaire le précipiter, la lui rendit favorable.

Le colonel s'avança.

— Ma chère Armande, le comte de Cramans, M. d'Erizel. Mlle de Campaïche eut un sourire.

— Je suis charmée, Messieurs, que la présence de mon beau-frère me vaille le plaisir de votre visite.

— Elle n'eût pas été nécessaire pour m'attirer ici, Mademoiselle, répliqua vivement Césaire, avec cette grâce qui lui était propre, si j'avais déjà eu l'honneur d'être quelque peu votre voisin; mais croiriez-vous que voici la première fois que je viens aux Mares en propriétaire?

— Je ne l'ignore pas, riposta Mlle de Campaïche, nous, les isolés, nous avons le temps, dans notre solitude, de penser, de nous souvenir. Nous nous informons, aussi, quelquefois, des uns et des autres, pour garder avec le monde extérieur quelque communication d'esprit. C'est ainsi que j'ai su qu'après la mort de monsieur votre oncle, vous aviez complètement délaissé les Mares. Madame votre mère y est venue, pourtant, deux ou trois fois. J'avais encore des jambes, en ce temps-là, nous nous sommes vues. Depuis, j'ai appris que vous l'aviez perdue, et je ne savais plus rien de vous, sinon que vous ne vous occupez guère de votre propriété.

— Il est vrai, Mademoiselle, ma tente était plantée ailleurs. Les Mares ne me rappelant aucun souvenir précis ni très cher, car je n'y étais venu que rarement, je les considérais exclusivement comme un bien de rapport et ne m'en occupais qu'à ce titre. Il m'était possible de le faire de loin, grâce à la fidélité et à l'honnêteté de mes tenanciers. Et il a fallu, cette année, qu'un déplacement, m'appelant dans le Midi, coïncidât avec une réclamation de mon fermier, — qui désirait que je jugeasse *de visu* de l'urgence de certains travaux, — pour que j'y vinsse.

— Et, sans doute vous le regrettez déjà, vous avez hâte d'en repartir?

— Je vous demande pardon, Mademoiselle, ce pays me plaît beaucoup. Le deuil qui a brisé ma vie — et que M. de Champacé vous a probablement appris, — me rend sauvage à l'excès, et je trouve justement aux Mares ce calme, cette solitude relative, cet éloignement du monde et du bruit, qui sont précieux à mon état d'esprit.

— Certes, le calme et l'isolement ne manquent pas en cette région, mais, n'était votre deuil, ils pèseraient vite à un homme de votre âge. Il faut arriver au mien, Monsieur, et être comme moi, revenue de tout, pour s'habituer à vivre seule, et encore est-ce une triste, très triste vie, que nul ne choisirait.

— Croyez-vous, Mademoiselle? fit Césaire. La solitude a son charme, sa grandeur, sa dignité, ses inconvénients et ses tristesses, assurément, mais à quelle chose sont-ils épargnés? Pour moi, j'estime qu'une personne qui, à mesure qu'elle avance en âge, se détache du monde pour vivre en elle-même, dans le recueillement de ses souvenirs, témoigne d'une grande noblesse de sentiments.

— Bien des gens n'en jugent point ainsi, dit Mlle de Campaïche, intérieurement flattée.

Ils continuèrent de causer: Césaire, avec la vieille fille, dont il gagnait visiblement toutes les bonnes grâces, Alexis, avec le colonel. Brigitte s'était rapprochée de sa tante, par conséquent du comte, et, ses deux yeux tendres fixés sur lui, elle semblait boire ses paroles. Au bout d'une heure, Césaire, le premier, se leva pour prendre congé.

— Vous nous quittez déjà? fit Mlle de Campaïche, que cette visite avait distraite et amusée. Hélas! le fauteuil d'une infirme n'est pas fait pour retenir les visiteurs!...

— Mademoiselle, riposta Césaire, je vous prouverai le contraire, si vous me le permettez, en revenant bientôt, mais, aujourd'hui je ne veux pas abuser de votre attention.

La vieille fille sourit: elle n'était pas habituée à ces prévenances, à cette politesse.

— Vous serez toujours le bienvenu, Monsieur.

— Eh quoi! vous partez? dit le colonel, moi qui avais espéré...

Il s'arrêta, un peu confus, mais ses interlocuteurs avaient deviné sa pensée.

— Pas aujourd'hui, mon colonel, dit Césaire, mais

puisque vous allez assez bien, profitez-en pour venir jusqu'aux Mares, nous y avons des cartes et même, je crois, un jeu d'échecs.

— Ah! ces cartes! Des cartes! voilà le rêve de mon beau-frère! dit Mlle de Campaïche. De mon temps, une jeune personne n'en eût pas touché une; aussi, n'ayant appris aucun jeu, je ne puis être sa partenaire... Quant à vous, Messieurs, lorsque vous voudrez bien venir faire sa partie, soyez sûrs que je vous en serai personnellement reconnaissante.

— Eh bien! fit le colonel tout épanoui, demain, hein? demain après-midi, cela vous va-t-il?

Césaire promit de venir.

— Prends ton chapeau, fillette, dit M. de Champacé, nous allons faire à ces messieurs un "pas de conduite".

Elle se levait, déjà joyeuse.

— C'est cela, dit Mlle de Campaïche aigrement. Partez! partez tous deux! laissez-moi seule, entièrement seule! cela s'appelle venir tenir compagnie à sa tante!

A ces mots égoïstes, Brigitte se retourna, elle jeta sur le beau soleil un coup d'œil d'envie, un soupir de regret souleva sa poitrine, elle échangea avec Césaire un éloquent regard qui disait leur privation à tous deux, et, patiente, revenant près de Mlle de Campaïche:

— Ma tante, dit-elle, si ma présence vous est agréable, je resterai volontiers avec vous.

— Oh! volontiers, volontiers, fit la vieille fille, je ne le crois pas, mais enfin je te sais gré de ton bon mouvement; assieds-toi là et lis-moi mon feuilleton. Il est juste que la jeunesse s'impose quelque privation et, de mon temps, les jeunes filles n'allaient pas ainsi courir les grands chemins avec les hommes.

Le lendemain, Césaire et Alexis, ainsi qu'ils l'avaient promis, revinrent à Rocheverte. La maîtresse du logis les accueillit aussi aimablement que le permettait sa nature aigrie et soupçonneuse, ses habitudes persifleuses.

Alexis commença avec le colonel une partie d'écarté et Césaire, en attendant que son tour vînt d'y prendre part, s'approcha de Mlle de Campaïche, près de qui Brigitte brodait.

La vieille demoiselle accapara aussitôt le dé de la conversation, parlant du passé, de sa jeunesse. " Dans mon temps ", disait-elle à propos de toute chose actuelle, pour la blâmer invariablement. Ces réminiscences étaient loin d'intéresser Césaire qui, pourtant, leur prêtait une attention polie, mais ses yeux, parlant sans qu'il le voulût, témoignaient qu'une de ses causeries accoutumées avec Brigitte eût fait autrement son affaire. Il considérait même avec un peu de pitié la douce enfant, qui osait à peine lever les yeux ni parler, de peur d'attirer les remontrances de sa terrible tante. Il essaya pourtant de la mêler à la conversation.

— Etes-vous sortie aujourd'hui, mademoiselle Brigitte?

— A peine, dit-elle, seulement ce matin pour aller à la messe.

— Et pas depuis? A quoi songez-vous donc? par ce beau temps garder la maison? Mais vous devriez profiter de votre séjour à la campagne, pour faire provision d'air pur et de soleil pour vos mois de réclusion et d'hiver. N'est-il pas vrai, Mademoiselle? ajouta-t-il en se tournant vers Mlle de Campaïche.

— Assurément, dit celle-ci, seulement, avec deux vieillards comme nous voilà, le colonel et moi, Brigitte n'a guère d'occasion de promenade.

— Mais le parc est vaste, Mademoiselle, et beau.

— Oui, et là elle peut sortir en toute liberté. Si le cœur t'en dit, même, petite, tu peux y aller faire un tour.

Brigitte regarda Césaire; la même pensée leur était venue à tous deux, mais elle comprit qu'il ne la suivrait pas.

— Merci, dit-elle alors, je préfère rester en votre compagnie.

— Et surtout, ajouta, avec une intention perfide, la vieille demoiselle, en celle de M. de Cramans.

Brigitte rougit prodigieusement tandis que, sans le moindre embarras, Césaire, subitement triste, répondit :

— Mlle de Champacé et moi sommes très bons amis, nous nous comprenons fort bien, elle me rappelle de chers souvenirs, et aucun baume n'a été aussi doux à l'incurable blessure que je porte au cœur, que sa délicate et compatissante amitié.

Au moment de se séparer, le colonel, qui n'y entendait pas malice, dit simplement :

— Je ne suis pas en train aujourd'hui, je vais rester auprès de Mlle de Campaïche, et toi, Brigitte, tu reconduiras ces messieurs, c'est ton tour.

Mlle de Campaïche eut un geste de protestation indignée, mais discrète.

— Edouard !

— Quoi ? fit-il tout haut, feignant de ne pas comprendre ou ne comprenant pas.

— Si vous tenez à ce que votre fille sorte, dit la vieille demoiselle d'un ton piqué, et que vous ne puissiez l'accompagner, sonnez, je vous prie : Victoire, ma femme de chambre, la suivra.

— Brigitte n'a que faire de Victoire, répondit le colonel entêté, elle reviendra bien seule du bout du parc, où elle quittera nos amis. Allons, adieu et à demain. S'il fait beau et que mes douleurs ne se réveillent pas la nuit, ce sera à notre tour d'aller vous voir.

Ils partirent.

Dès qu'ils eurent refermé la porte :

— Mon pauvre Edouard, dit Mlle de Campaïche, vous êtes fou, absolument fou d'envoyer votre fille battre la campagne avec ces jeunes gens.

— Battre la campagne avec des jeunes gens, répéta le colonel, que la moindre contradiction horripilait. D'abord,

elle traverse votre parc, ce n'est pas battre la campagne, que je sache; puis ces jeunes gens ne sont pas bien compromettants: le comte de Cramans a trente-cinq ans, et c'est un veuf inconsolable, apprenez-le; le souvenir de sa femme remplit sa vie et sa pensée. Quant à d'Erizel, c'est un célibataire endurci, je connais ses idées, il ne se mariera jamais et aura diantre bien raison! Pour l'un comme pour l'autre, Brigitte est une enfant sans conséquence, qu'ils aiment bien, je crois, mais dont ils ne s'occupent pas.

— Oh! oh! fit la vieille demoiselle; croyez-vous que si vous n'aviez pas de fille, ces deux hommes seraient si empressés autour de vous, si aimables, si attentionnés? Mon pauvre Edouard, ne nous illusionnons pas, nous ne sommes plus à l'âge où l'on attire sympathie ni amitié.

— Parlez pour vous, que diantre! dit le colonel blessé, moi j'estime pouvoir encore me faire des amis. Témoin d'Erizel qui, spontanément, s'est lié avec moi sans que Brigitte fût pour rien dans l'affaire. Vous pensez bien que j'ai ouvert l'œil depuis sept mois que je le fréquente, eh bien, pas un mot, pas un regard, pas le plus petit *flirt*.

— Je ne comprends pas ce mot-là, dit la vieille demoiselle, dédaigneuse.

— Dans notre temps, on eût dit: amourette. Là, êtes-vous contente? pas la plus petite amourette. Quant à M. de Cramans, je le vois, parce qu'il est lié avec son cousin, et il aime Brigitte, parce qu'elle lui rappelle sa femme.

— Je veux bien, je veux bien, répondit Mlle de Campaïche; mais tout cela, — dont je ne suis pas encore persuadée, — n'est pas écrit sur le front de ces jeunes hommes, et je trouve que vous donnez à votre fille une bien singulière éducation.

— Je l'élève à ma mode, conclut le colonel, tout à fait fâché, et j'estime que c'est la meilleure. En tout cas, moi vivant, personne n'a rien à y voir.

Ce trait termina le différend.

La journée du lendemain s'annonçait splendide; dès le matin le comte de Cramans compta sur ses visiteurs.

— Madame Jean, dit-il à la fermière, j'attends du monde; vers cinq heures, il faudra nous apporter à goûter.

Et il s'entendit avec elle sur la composition de ce goûter, puis en revenant de déjeuner, il remonta une véritable brassée de fleurs, cueillies dans le jardin plantureux de la ferme.

— Allons, dit-il à Alexis, à l'œuvre; aidez-moi à parer un peu notre modeste logis, puisque aujourd'hui nous recevons des amis. Cette pièce est triste, ces plantes vont l'égayer; j'adore les fleurs, mais je n'ai jamais su bien en garnir un vase ni en faire un bouquet; êtes-vous plus expert?

Alexis témoigna au moins de sa bonne volonté et, à eux deux, avec plus de goût que d'habileté, ils ornèrent de branches coupées l'appartement, dont l'aspect en fut de suite embelli.

— C'est significatif, pensait Alexis, il pare son logis pour la venue de la bien-aimée.

Et comme s'il eût pénétré cette réflexion, le comte, à son tour, dit:

— La pauvre Brigitte est si peu favorisée, si rebutée, si brusquée que je prends plaisir à lui offrir la satisfaction de quelques frais, si modestes soient-ils, faits pour elle. Il me semble que cette compensation, si bien due, est un acte de charité.

M. et Mlle de Champacé vinrent à l'heure convenue. Le colonel fit sa partie. Brigitte, naïvement contente d'être chez Césaire, admira les fleurs, fit honneur au goûter.

— Vous le voyez, nous nous sommes préparés pour vous recevoir, lui dit Alexis, craignant que les attentions de son cousin passassent inaperçues; Césaire voulait que sa demeure fût digne de sa visiteuse.

— C'est-à-dire, je l'eusse voulu, rectifia le comte. Qui

sait si j'aurai jamais ailleurs le plaisir de recevoir Mlle de Champacé? Il m'eût été doux que mon accueil lui témoignât mes sentiments de reconnaissance pour tout le bien qu'elle m'a fait.

Brigitte remercia, un peu troublée; Césaire, lui, ne l'était nullement.

Au retour, elle marchait devant avec le comte, qui reconduisait ses hôtes, et Alexis, qui les suivait, avec le colonel, d'un pas volontairement ralenti, put entendre au moins la fin de leur conversation.

— Alors, vous y allez tous les matins? disait Césaire.

— Tous les matins à sept heures, oui, et vous devriez y venir aussi; si vous saviez quelle force, quelle patience, quel courage on emporte de là pour toute la journée!

Le lendemain, Alexis, qui avait conservé ses paresseuses habitudes de Parisien, se levait à peine lorsqu'il vit rentrer son cousin, qui revenait du côté de Rocheverte.

— Et d'où venez-vous, si matin?

— De la messe, répondit seulement Césaire.

Alexis fut renversé, son cousin n'était pas religieux, pas même croyant peut-être, et ne mettait jamais les pieds à l'église! Il crut devoir cacher son étonnement sous une question banale.

— Quelque date, quelque anniversaire? dit-il.

— Non, fit le comte, mais un essai que je fais, l'essai de trouver des consolations dans la main même qui m'a frappé.

Et devant l'air énigmatique d'Alexis:

— Ne souriez pas, je vous en prie, mon cher, reprit le comte, vous me désobligeriez.

Mary Floran.

(A suivre)

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Ce peuple, nombreux déjà aujourd'hui aux Etats, augmente encore tous les jours, et forme un des contingents les plus considérables du catholicisme dans le Nord des Etats-Unis.

Le North Western Chronicle de St-Paul.

Les Canadiens-Français établis aux Etats-Unis ont été, à maintes reprises, l'objet de critiques injustes de la part des éléments divers parmi lesquels le sort venait de les mêler. L'incident provoqué, il y a vingt ans, dans le Massachusetts par le colonel Carroll-D. Wright, en a fourni un exemple d'une douloureuse éloquence. On voyait d'un mauvais œil, chez certains groupes de puritains puissants, l'arrivée en masse de ces Français catholiques qui s'emparaient lentement de l'industrie et en devenaient de jour en jour les piliers. Habités à ne considérer l'immigration que comme une source de bras à exploiter, on ne songea pas d'abord qu'en ajoutant ainsi à la force productrice de la nation on créait en même temps une population que les institutions libres de la république finiraient par fasciner. Et il ne fait pas de doute que les progrès énormes accomplis par la république américaine, surtout depuis la guerre de Sécession, ne soient dus au concours incessant des millions de bras et d'énergies venus ici de toutes les parties du Vieux Monde et du Nouveau. La nation américaine, cosmopolite dans sa formation, devait puiser à cette même source le secret de grandir, comme elle y avait déjà trouvé le secret de ses premiers développements et cette conception de la liberté qui lui permit un jour de prendre hardiment, dans une formidable secousse, sa place parmi les peuples autonomes. Et qui sait, si

les colons des treize Etats primitifs n'ont pas trouvé dans la diversité de leurs races, au sein même de leurs divisions de sectes, cette composante de forces nationales qui en 1776 a fourni à Washington des soldats et au pays un gouvernement. Les luttes épuisent, il est vrai, mais c'est aussi dans la lutte que l'homme s'aguerrit. Pour celui qui lit attentivement les premières pages de l'histoire des Etats-Unis, une immense espérance naît insensiblement au spectacle de ce peuple en formation dont la barque, ballotée sur la plus orageuse des mers, celle des préjugés nationaux et des querelles religieuses, semble quand même obéir à la direction d'une idée qui emplit déjà ses voiles et la guide au port en dépit des timonniers imprudents qui ne comprennent pas encore tout le but de leur voyage.

“Ce que j'admire dans Christophe Colomb, dit Turgot, ce n'est pas d'avoir découvert le nouveau monde, mais d'être parti pour le chercher sur la foi d'une idée.” Le “May Flower” a apporté sur les plages du Massachusetts une idée, féconde, libératrice, qui n'attendait que la lente action du temps pour se dégager d'un seul élan, ravissante et pure, des liens qui la retenaient jusque-là dans le terre-à-terre des questions de clocher. On ne le sentait peut-être pas dans le temps, sur le pont de la Caravelle puritaine, mais quelle joie lorsqu'on a enfin découvert l'éblouissante et généreuse réalité, lorsqu'on a reconnu dans ce pays nouveau, dû au hasard des découvertes, un asile assuré contre le despotisme farouche de l'Europe royaliste, et le berceau de la première grande république du monde depuis celle de Brutus! Aussi n'est-il pas étonnant de constater avec quelle jalousie soupçonneuse les premiers possesseurs d'un pareil bien s'efforcèrent non seulement de le garder, mais encore d'en défendre l'approche à tous ceux que le sort et le rayonnement d'un progrès nouveau attireraient de leur côté. On est égoïste quand on est heureux,

d'après une loi étrange qui trouve son application chez les peuples comme chez les individus. On fut égoïste aux Etats-Unis, ignorant d'autres sacrifices que les sacrifices puritains, oubliant d'autres efforts que les efforts des victimes de la révolution anglaise. Et par une ironie singulière des choses, pendant quelques années, l'intolérance érigée en système ne fit des victimes que pour les convertir en groupes spéciaux autour d'un dogme, que pour les constituer en de petites autocraties qui ne cédaient devant la persécution que pour établir ailleurs un régime également intolérant. C'est ainsi que le Rhode-Island fut d'abord colonisé par des groupes chassés du Massachusetts, mais dont le premier soin fut de refuser les bienfaits de leur nouvelle constitution aux catholiques. Mais la liberté, même si on la comprend mal, ne s'éteint pas dans le cœur des hommes. La guerre de l'Indépendance, en poussant tous les éléments sous le même drapeau, a cimenté entre eux une amitié solidaire qui accomplit encore son œuvre de nos jours. Les principes pour lesquels on versa son sang en commun demeurèrent la loi de tous et on ne contesta plus la valeur de titres de noblesse conquis sur les mêmes champs de bataille. Les exploits de Paul Revere, Lafayette, Rochambeau, et des autres héros de l'Indépendance ont fait le nivellement de tous les anciens préjugés. Ce que nous avons connu de ces derniers, depuis, n'a été que l'explosion d'un fanatisme que l'immigration avait mis en éveil. L'école des "knownothings" est complètement disparue ou à peu près. C'est la paix, mais pendant combien de temps cette paix fut-elle autre chose qu'un armistice conclu entre les groupes, entre les partis politiques, entre les sectes religieuses? Puis sommes-nous bien sûrs qu'il n'en soit pas encore ainsi, surtout en ce qui concerne les questions du domaine religieux? La question des Philippines nous fournit déjà des opinions où nous pouvons peut-être voir que la libéralité

du président Roosevelt n'est pas sans soulever la critique sur plusieurs points du pays. On rendra justice à tout le monde dans cette affaire, nous n'en doutons pas, mais sera-ce sans remuer la cendre où couvent toujours les vieux préjugés de l'intolérance sectaire?

Et c'est dans ce dédale d'idées préconçues, de principes subversifs, de préjugés lents à mourir, que les Canadiens-Français ont dû diriger leur politique depuis cinquante ans. Eux, dont les pères avaient évangélisé et sillonné en tous sens le pays qui allait être leur patrie, ils ont été forcés de combattre et d'amener à bon compte les idées hostiles que l'on entretenait sur leur compte. Après le défrichement des forêts vierges ils se sont trouvés en face d'un monde nouveau qu'il leur fallut également transfigurer et conquérir au respect de traditions consacrées par le temps et la glorieuse lignée de leurs ancêtres. Cette tâche, rude, difficile s'il en fut jamais, ils n'y ont pas failli, grâce à Dieu. Et les conquêtes qu'ils ont faites, c'est aux armes de la paix, c'est à la force persuasive de leurs vertus ancestrales qu'ils les doivent!

Aux craintes soulevées par la dépopulation lente mais sûre du "Yankeeland," succéda vite l'appréhension de savoir comment se remplissaient les vides creusés par l'affaiblissement des familles dans les rangs du vieux peuple des âges coloniaux. Les nôtres, surtout dans les Etats de l'Est et après la guerre civile, arrivaient en foule, apportant à l'industrie le précieux, l'indispensable concours de leurs bras, mais emportant aussi, comme autrefois les Grecs leurs dieux, les heureuses traditions françaises et catholiques qui firent toute leur force, mais qui devaient aussi leur causer les plus graves embarras. Les étudiant de plus près, on les connut mieux et ce fut le commencement d'une réaction en faveur des nôtres qui, de nos jours, s'affirme de préférence dans le domaine politique, mais qui n'est pas loin, nous le croyons, de s'affirmer aussi, et

avec une force étonnante, sur un terrain où les luttes sont toujours acrimonieuses à cause des intérêts plus spéciaux, mais aussi importants, qu'elles entraînent avec elles dans le conflit. Il y a quelque dix ans un publiciste américain, M. Gilmary Shea, publiait la note suivante dans un journal de Saint-Paul, le *North Western Chronicle*:

“Les Canadiens-Français, ⁽¹⁾ disait M. Shea, forment une des portions les plus industrielles et les plus intelligentes de notre population. Ils sont religieux et entretiennent leurs églises; ils ont confiance en l'éducation et entretiennent leurs écoles paroissiales; ils sont moraux et surveillent les mœurs de la jeunesse et de l'enfance.

“A ces divers points de vue, ils brillent au premier rang dans nos villes manufacturières. Ils aiment la société, ils se divertissent d'une façon intelligente et agréable et ne sont jamais compromis dans les émeutes, les grèves ou les bagarres.

“Ils aiment à s'instruire. Ils ont leurs journaux, rédigés en français par des écrivains capables, dévoués et patriotes; ils ont leurs sociétés admirablement organisées et dirigées par des hommes compétents et consciencieux.

“Ce peuple nombreux déjà aujourd'hui aux Etats augmente encore tous les jours, et forme un des contingents les plus considérables du catholicisme dans le nord des Etats-Unis.

“Comme citoyens, comme catholiques, ils possèdent les plus grandes qualités et se montrent en tout dignes de l'estime et de l'admiration de ceux qui les apprécient avec impartialité.”

Il serait inutile d'ajouter que les éloges de M. Shea étaient loin de rencontrer l'assentiment général à l'époque où il les adressait à nos compatriotes franco-américains.

(1) On peut retrouver cette citation dans l'excellent ouvrage du R. P. Hamon, S. J. : *les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*.

Ils n'en étaient pas moins mérités. Dans tous les cas, ils étaient l'expression d'une idée libérale qui a fait beaucoup de chemin, depuis, dans l'esprit de nos compatriotes de langue anglaise. On se rendait déjà à l'irrésistible éloquence des faits. La politique, poussée dans le débat par les deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir aux Etats-Unis, a déjà placé au rang des principes généraux ce qui n'était d'abord qu'une opinion individuelle. Et on en est rendu à faire une cour assidue aux électeurs d'origine "étrangère." C'est du progrès politique, dira-t-on, mais il ne faut pas oublier que, dans la république américaine, ce progrès ne marche pas seul, qu'il en entraîne une foule d'autres après lui. Il suffira de se bien mettre au fait des lois de leur gravitation pour en obtenir les résultats désirés. Car, dans notre société, au fond, c'est toujours dans l'atmosphère de la liberté que tout se meut. Il y a bien quelques misères, dues à l'égoïsme, mais dans ce cas comme dans une foule d'autres, ce sont encore les exceptions qui se chargent de confirmer la règle générale.

L'élément émigré, et cela comprend les Franco-Américains, jouit donc d'une estime qui est à la hausse. Voyons comment. Il y a quelques mois le chef du parti démocratique dans le Massachusetts, M. Quincy, adressait aux nôtres, dans un discours qu'il prononçait à Lowell, un compliment fort bien tourné. Plus tard c'est un des chefs les plus autorisés et les plus éloquents du parti républicain, le colonel Curtis Guild, un futur gouverneur du Massachusetts, qui prononçait les paroles suivantes :

"Le parti républicain est par principe, instinct et tradition, le parti libéral et tolérant. En invitant à sa table, il y a quelques jours, un des plus grands éducateurs du pays, le Président ne s'est attiré que des commentaires favorables de la part des républicains. Un président démocrate n'aurait pas pu maintenir son prestige une heure

de plus, s'il s'était assis à table avec un homme de race africaine. Le château fort du parti démocratique repose dans cette partie du pays, la moins favorisée des immigrants, qui est encore désespérément attachée aux traditions du passé.

“ Abraham Lincoln fut secondé et envoyé à la Maison Blanche en grande partie par les citoyens d'origine étrangère; dans la lutte désespérée qui fut livrée au dollar déprécié c'est le nord, avec ses milliers d'électeurs d'origine étrangère qui resta ferme en faveur de la monnaie d'or et du parti républicain, tandis que le “ sud solied,” avec sa population américaine de naissance, se prononçait pour le parti démocratique et une monnaie de valeur amoindrie.

“ Cependant, c'est le thème quotidien de nos antagonistes que le parti républicain n'a que faire des citoyens d'origine étrangère. Pourtant, pendant la dernière décade, pour ne citer que quelques exemples, le parti républicain a choisi un citoyen d'origine étrangère et de sang anglais comme gouverneur du Massachusetts; il a choisi un citoyen de sang canadien-français comme lieutenant-gouverneur du Rhode-Island; il a choisi un citoyen de sang norvégien comme sénateur du Minnesota; il en a choisi un autre de sang irlandais comme gouverneur du Nébraska.

“ Cet appel aux préjugés de races auquel ont recours même les mieux renseignés parmi nos antagonistes est assez mal étayé, mais le fait seul qu'il manque de bonne foi et de vérité ne suffit pas absolument pour en atténuer les effets.

“ Le parti républicain, par ses principes et sa politique, accomplit tout ce qui peut gagner l'intelligente coopération du citoyen d'origine étrangère. Dans certaines villes, à Lowell entre autres, les principaux républicains se sont intéressés aux organisations qui ont pour but d'engager les citoyens d'origine étrangère à se faire naturaliser. Ils n'exigèrent de personne une profession de foi politique

ou des promesses, se reposant sur la théorie, certainement très sage, que le pays qui permet à un homme de gagner sa vie mérite le concours de son bras pendant la guerre, de son esprit pendant la paix, et qu'il ne faut pas permettre à un préjugé absurde d'établir une distinction entre le descendant des premiers immigrants et celui qui n'est au milieu de nous que depuis quelques années. Il est à désirer que cet exemple, donné par les républicains de Lowell, soit suivi dans toutes les villes de l'Union.

“ Comme toutes les nations fortes nous sommes de race mêlée. L'empereur qui étendit les bornes de l'empire romain jusqu'à leur extrême limite fut Trajan, l'Espagnol. La bataille d'Austerlitz fut remportée par un Corse, celle de Waterloo par un Irlandais.

“ Personne ne peut contester leur titre d' “ Américains ” à ceux qui secondèrent Hobson dans son immortel exploit du Merrimack. Même dans leur petit nombre quatre races différentes étaient représentées. Voyez leurs noms: Charrette, Clausen, Kelly, Montague, Deigûaû, Philips et Murphy.

“ Les trois savants les plus en renommée de nos jours sont Tesla, Marconi et Santos-Dumont. Aucun d'eux n'est Anglo-Saxon. C'est au sang des Serbes, de l'Italie et du Brésil qu'ils appartiennent. Ne verrions-nous pas avec orgueil notre drapeau flotter sur tout ce qu'ils ont donné à l'humanité?

“ Les Etats-Unis pourraient difficilement devenir le refuge des miséreux, des lunatiques et des criminels d'un autre peuple; mais nous ne faisons qu'ajouter à notre puissance en partageant généreusement les avantages que nous possédons avec le “ meilleur sang ” de tous les peuples. Le grand parti de liberté, de progrès et d'entreprise n'a pas le droit de laisser à tous ces hommes le soin de découvrir eux-mêmes qu'en travaillant à l'avancement du parti républicain c'est à l'avancement de leur propre

cause qu'ils travaillent. Allons au-devant d'eux. Demandons leur concours.

“ La meilleure des hôtelleries est froide sans hospitalité, et ce n'est pas seulement à l'adresse de sir Launfall et de sa charité qu'on a dit :

“ Not what we give but what we share,
“ For the gift without the giver is bare.”

De telles paroles dans la bouche de M. Guild, membre d'une des plus anciennes familles du pays, sont d'une réconfortante éloquence. Elles complètent admirablement les éloges adressés à nos compatriotes par M. Shea, il y a dix ans, et annoncent une ère de tolérance dont le pays ne peut ressentir que les plus heureux effets. Dans une nation où tant d'éléments hétérogènes sont solidaires dans l'accomplissement d'une tâche commune, la fraternité doit avoir son mot à dire. Ce mot, nous venons de l'entendre et, nous l'avouons, il est de nature à réjouir ceux qui, avec les Franco-Américains, l'attendaient avec une impatience mêlée d'anxiété. Mais, pour les nôtres, ce mot, si encourageant soit-il, ne renferme pas tout. Les conquêtes politiques qu'ils ont faites, avec l'aide du temps, remplissent de fierté leurs âmes de citoyens et leur donnent l'assurance qu'ils ont fait tout leur devoir envers le pays dont ils ont accepté les charges et la liberté. Malheureusement, leurs âmes françaises et catholiques ignorent toujours les douces joies que procure la juste et impartiale sollicitude des chefs hiérarchiques. De ce côté-là ils sont encore en butte à des vexations d'autant plus cruelles qu'elles s'expliquent moins chez ceux qui les commettent. Victorieux sur le terrain de leurs sociétés nationales après avoir résisté aux assauts d'un concile, victorieux également dans la lutte soutenue pour la conservation de leur langue et de leurs traditions, ils ne voient pas sans éprouver un sentiment de profond regret les préjugés na-

tionaux, entretenus par ceux-là mêmes qui ont pour mission d'être justes, et introduits jusque dans la manière dont on leur distribue les biens de la foi. La généreuse et apostolique parole de Mgr de Goesbriand retentit toujours à leurs oreilles: "Les Canadiens ont besoin de missionnaires de leur nation... Dieu, dans sa Providence, veut que les peuples soient évangélisés, au moins généralement, par des apôtres qui parlent leur langue et qui connaissent leurs habitudes et leurs dispositions." En face des persécutions déguisées et quelquefois ouvertes dont ils sont les victimes, ils se surprennent souvent à regretter la disparition du grand apôtre de Burlington et se demandent si leur cause ne rencontrera pas quelque jour un autre défenseur de sa trempe. Ils voient les dégâts causés dans la foi chez les compatriotes de ceux-là mêmes qui les persécutent, et ils tremblent d'un juste effroi en se sentant aux prises avec des catholiques dont la foi ne s'émeut plus des apostasies de leurs frères. On compte qu'il y a, aux Etats-Unis, vingt millions de citoyens d'origine irlandaise. Il y a au plus dix millions de catholiques. Déduisez de ce nombre les catholiques franco-américains, allemands, polonais, italiens, portugais, etc., et vous aurez le nombre des catholiques d'origine irlandaise, un nombre infime qui se dresse comme une accusation devant ceux qui nous poussent au même résultat en employant la force pour nous imposer un système qu'ils ont accepté, eux, de gaieté de cœur: l'assimilation par l'apostasie du sang. L'univers catholique demande déjà à grands cris à ces tièdes soldats du Christ: "Qu'avez-vous fait des millions de vos compatriotes, vos frères, vos coreligionnaires que l'Eglise ne voit plus dans les rangs de ses fidèles?" Et l'histoire répond avant eux: "Perdus, irrémédiablement perdus dans un insondable cataclysme où leur foi a sombré avec leur langue et les saines traditions de leurs familles. Un ministre protestant, le Rév.

M. Fulton, disait déjà, le 19 octobre 1873: "Dix millions de catholiques romains (il aurait pu ajouter "et irlandais") sont sortis de l'esclavage papal." Qui est responsable de ces défections et de cette désertion en masse des drapeaux du Christ? Nous tremblons pour ceux qui ont pris sur leurs épaules le fardeau d'une aussi terrible responsabilité. Pour nous, avertis de longue date, par les douloureux enseignements de cette lamentable histoire, nous nous attachons avec plus d'énergie que jamais aux institutions, aux traditions qui ont, jusqu'ici, protégé notre foi contre l'apostasie et la dégénération. Après nos écoles paroissiales, après nos sociétés de bienfaisance, nous luttons pour un principe qui est, nous le sentons, la sauvegarde des deux centres, celui du clergé national. Mais, sur ce point, les armes nous manquent si la justice de la cause est bien démontrée. On invoque contre nous un prétexte, celui qu'on n'a pas de prêtres canadiens-français ou franco-américains en nombre suffisant. Et les assimilateurs redoublent d'efforts, favorisés qu'ils sont par des circonstances dont nous ne sommes plus les maîtres. Mais d'où nous viendra le secours désiré, attendu? Nous laissons à Nosseigneurs les Evêques de la province de Québec le soin de répondre à cette question.

J.-L.-K. Laflamme.

Woonsocket, R.-I.,

le 20 août 1902.



A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

Le roi est couronné, — Une proclamation d'Edouard VII. — La cérémonie de Westminster. — En France. — La politique de persécution. — Les circulaires et les décrets de M. Combes. — Tristes scènes. — Le comte de Mun. — *Le Figaro*. — M. de Blowitz. — A Landerneau. — Mesures illégales. — Un protêt de M. Jules Roche. — La ligue de l'enseignement. — Le refus de l'impôt. — Au Canada. — Le congrès pédagogique.

Enfin le roi d'Angleterre a été couronné! Il n'y a pas un seul fidèle sujet britannique qui ne s'en soit sincèrement réjoui. La cruelle épreuve que vient de traverser Edouard VII a provoqué dans tout l'empire un courant de profonde sympathie pour sa personne et de loyauté pour sa couronne. Le danger que le chef de l'Etat a couru et les sentiments qui se sont manifestés en cette occasion ont montré que le principe monarchique est encore un principe vivant pour les peuples de la Grande-Bretagne et des possessions soumises à son drapeau. Le roi Edouard sort certainement grandi des derniers événements. On attribue à son intervention la pacification de l'Afrique, et son influence souveraine s'est fait sentir plus d'une fois récemment dans le sens de la modération et de la sagesse. Sa mort dans les circonstances actuelles serait, nous en sommes convaincu, non seulement un deuil public, mais une perte inappréciable pour l'empire.

Une certaine crainte superstitieuse faisait dire à bien des gens que le roi ne serait pas couronné. Il y avait, prétendait-on, une prophétie dans ce sens. Grâce à Dieu, cette pseudo-prophétie a eu le sort de plusieurs de ses devancières. Edouard VII a pu se rétablir assez promptement pour supporter sans fléchir les cérémonies du couronnement à Westminster le 9 août. La veille, il avait adressé au peuple britannique la proclamation suivante:

“ A mon peuple,

“ A la veille de mon couronnement, événement que je considère comme l'un des plus solennels et des plus importants de ma vie, je tiens tout particulièrement à exprimer à mon peuple, tant dans la mère patrie qu'aux colonies et aux Indes, combien profondément j'ai été touché des témoignages de sympathie qui ont afflué vers moi pendant tout le temps qu'a duré la maladie qui vient de mettre mes jours en si grand danger.

“ L'ajournement de la cérémonie, rendu nécessaire par cette maladie, a été, je le crains, la cause de beaucoup d'ennuis et de difficultés pour tous ceux qui se proposaient de célébrer mon couronnement, mais ils ont fait preuve, en présence de ce contretemps, de la plus grande patience et de la meilleure bonne volonté.

“ Les prières de mon peuple pour mon rétablissement ont été entendues, et j'offre maintenant à la divine Providence l'expression de ma plus profonde reconnaissance pour avoir épargné ma vie et pour m'avoir conservé la force de m'acquitter des graves devoirs qui m'incombent comme souverain de ce grand empire.

“ EDOUARD, R. et I.

“ Au palais de Buckingham, 8 août 1902.”

La cérémonie du couronnement n'a pas eu l'éclat qu'elle devait avoir le 26 juin. Cependant elle a encore été fort belle. Pour le bénéfice de ceux des lecteurs de la *Revue Canadienne* que la longueur et la diffusion des comptes rendus publiés par les journaux quotidiens auraient rebutés, nous empruntons à un journal français cette excellente description:

“ L'archevêque de Cantorbéry prend place sur son siège, en face du trône. Le lord chancelier se tient à son côté. M. Balfour est debout à côté de l'autel.

“ Quelques minutes s'écoulent, puis le cri de: *Vivat Alexandra!* poussé par les enfants de chœur, se fait entendre, et la reine apparaît, marchant lentement, sa magnifique traîne de drap d'or portée par six pages vêtus d'écarlate.

“ La souveraine gagne son fauteuil à la gauche du trône, s'agenouille sur son prie-Dieu et se met à prier.

“ Encore deux ou trois minutes de silence, et les enfants de chœur s'écrient: *Vivat Rex Eduardus!* tandis que les trompettes se mettent à sonner.

“ A 11 h. 57, le roi arrive à son fauteuil placé devant le trône. Il salue la reine, s'agenouille, et, après une courte prière, se relève et se tient debout devant l'archevêque de Cantorbéry, qui, d'une voix tremblante, et s'adressant aux assistants, dit:

“ Sirs, je vous présente ici le roi Edouard, roi incontesté de ce royaume. Par conséquent, vous tous qui êtes venus ici pour rendre votre hommage, êtes-vous prêts à le rendre? ”

“ L'assistance toute entière crie à plusieurs reprises: “ *God save the King Edward!* ” Puis une nouvelle fanfare de trompettes fait résonner les échos de la voûte.

“ Le roi et la reine s'agenouillent de nouveau.

“ L'archevêque monte à l'autel, et le service religieux commence.

“ Pendant la lecture de l'Évangile, le roi se tient debout, assisté de chaque côté par les évêques de Durham et de Bathand Wells.

“ La première partie du service terminée, l'archevêque adresse au roi cette question: “ Sire, Votre Majesté veut-elle prêter serment? ”

“ C'est d'une voix forte et qui pouvait s'entendre parfaitement du haut de l'édifice, que le roi répond: “ Je le veux. ”

“ Après avoir répondu d'une voix ferme aux questions

que lui pose, conformément au cérémonial, l'archevêque de Cantorbéry, le roi, à qui on apporte un encrier et une plume, signe le serment.

“ On le dépouille alors de son manteau cramoisi et on le revêt d'une chape en drap d'or.

“ Il prend place sur le trône de Saint-Edouard, où il est joint par l'archevêque de Cantorbéry.

“ Les différentes cérémonies du sacre, remise du sceptre, du globe, de l'épée, des éperons d'or, etc., se sont accomplies conformément au cérémonial, sauf qu'en plusieurs circonstances, le roi, au lieu de se rendre à l'autel, est resté debout devant son fauteuil.

“ A mesure que la cérémonie avance, l'archevêque semble de plus en plus ému. C'est avec difficulté qu'il passe au doigt du roi l'anneau d'investiture, et quand, à midi 40, il pose la couronne sur la tête d'Edouard VII, ses mains tremblantes atteignent avec peine la tête du roi.

“ Enfin le roi est couronné! Un flot de lumière électrique inonde l'abbaye.

“ Une immense acclamation de: *God save the King!* part de toutes les poitrines. En même temps les cloches font rage, le canon tonne. Les clameurs de la foule montent formidables.

“ Le roi reste immobile sur le trône d'Edouard le Confesseur, pendant que le chœur chante une hymne d'allégresse.

“ L'hymne achevée, le roi reçoit la bénédiction de l'archevêque, puis va prendre place sur le grand trône surmonté d'un dais.”

Les dépêches ont aussi annoncé que le vieil archevêque de Cantorbéry a failli avoir une faiblesse pendant la cérémonie.

La santé du roi semble avoir parfaitement résisté aux fatigues de ce jour, et l'on assure qu'elle s'améliore constamment.

* * *

En France la situation s'est encore aggravée depuis notre dernière chronique. M. Combes accomplit à la lettre son programme de guerre aux congrégations religieuses et à l'enseignement religieux. Par une série de circulaires et de décrets il a frappé des centaines et des centaines d'établissements catholiques. Spectacle inouï, on a vu la force armée, la gendarmerie, les régiments de ligne mis en mouvement pour aller arracher à leurs écoles ces femmes d'élite, ces humbles sœurs que les incroyants eux-mêmes honorent de leur respect et que le peuple vénère. Aussi l'exécution violente de ces mesures tyranniques a-t-elle provoqué une vive agitation et une irritation profonde! Les députés catholiques ou simplement amis de la liberté, comme le comte de Mun, l'abbé Gayraud, M. de Ramel, M. Denys Cochin, M. Jules Roche et beaucoup d'autres ont énergiquement protesté contre l'œuvre mauvaise qui s'accomplit en ce moment. Plusieurs évêques, le vénérable cardinal Richard en tête, ont courageusement élevé la voix. La presse anti-jacobine a fait ardemment écho à ces nobles revendications de la conscience et du droit. Les femmes chrétiennes ont donné libre cours à leur indignation, et fait entendre aux persécuteurs l'émouvant cri de douleur des mères françaises. Enfin les populations se sont soulevées, et spécialement dans la noble et fidèle Bretagne on a eu l'admirable spectacle de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants massés autour des écoles pour empêcher l'expulsion des sœurs, et tenant en échec la troupe, honteuse de la triste besogne à laquelle on la condamnait.

Quand on aime la France comme nous l'aimons ici, on se sent le cœur serré, l'âme angoissée au récit de ces scènes douloureuses. Mon Dieu! est-il possible que la noble nation française laisse longtemps encore se perpétrer dans son sein de tels attentats au droit et à la liberté?

Un journal qui n'est pas suspect de cléricanisme, le *Figaro*, traduit dans les lignes suivantes l'impression pénible produite par ces exécutions odieuses :

“ Dans ce pays de la chevalerie et de l'honneur, où le respect, on pourrait dire le culte de la femme a toujours été le trait distinctif du caractère national, dans ce pays où la bonté, la faiblesse, la vertu ont toujours exercé un irrésistible empire, on se livre maintenant à la chasse à la religieuse, la plus pure, la plus radieuse des incarnations de la beauté morale!

“ A ces actes qui n'ont même pas la loi pour les couvrir, puisque les dispositions du 1er juillet 1901 ne les visent en rien, les religieuses doivent opposer, malgré tout, une patience invincible, sans colère et sans violence, comme sans peur. Les décisions de la vraie justice ne peuvent pas ne pas leur rendre leurs écoles. Elles peuvent en être certaines.

“ Quant à la persécution qui les frappe, elle passera comme la tempête et n'emportera que ceux qui l'auront déchaînée.

“ Mais on ne saurait accumuler trop d'étonnements et de tristesses en voyant l'usage que les radicaux sectaires font de la victoire et de la liberté, et quels arguments sans réplique ils préparent à une réaction sans mesure, pour le jour possible où la roue de la fortune ramènerait au pouvoir et à la popularité les hommes et les idées qu'ils oppriment avec tant de férocité aujourd'hui!”

Le correspondant parisien du *Times*, le fameux M. de Blowitz, très hostile au catholicisme, ne peut s'empêcher d'avertir ses amis les radicaux français qu'ils font fausse route :

“ Il est évident, dit-il, que les radicaux font une erreur sérieuse en jugeant du tempérament des petites villes et des villages d'après celui des grandes villes où l'anticléricalisme existe. Les voyageurs de commerce et tous ceux

que leur profession met en contact avec toutes les classes de la population, témoignent de l'irritation causée par cette mesure...

“La croisade (ce mot appliqué aux exploits de M. Combes est bizarre), la croisade ouvertement commencée par M. Combes et qu'il promet ou menace de continuer ne peut qu'exciter de l'appréhension parmi les républicains qui réfléchissent.”

Au début de cette nouvelle crise, l'illustre orateur catholique, le comte de Mun, député de Morlaix, avait adressé à la presse et à l'opinion libre un vibrant appel. Il s'écriait:

“Je n'ai pas de conseils à donner aux congrégations dans la cruelle alternative où les place la barbare ironie de M. Combes: c'est à elles de décider l'attitude qu'elles jugeront la plus digne, la plus sage, la plus conforme aux intérêts supérieurs dont elles ont la responsabilité.

“Encore moins voudrais-je m'ériger en conseiller des évêques, gardiens naturels, défenseurs nés des libertés religieuses: c'est à eux de marquer l'heure où leur voix se fera entendre pour flétrir de tels attentats, où ils viendront, au milieu du peuple chrétien, inspirer et bénir ses protestations.

“Mais je puis du moins m'adresser à ce peuple lui-même, et à tous ceux que révoltent encore, en France, l'arbitraire et la violence; à tous ceux qui, indépendamment de toute question confessionnelle, aiment la liberté d'enseignement; à tous ceux enfin, quels qu'ils soient, qui gardent envers les sœurs ce sentiment de respectueuse admiration que leur humble dévouement assurait jusqu'ici dans notre pays à leur habit vénéré.

“A tous ceux-là je puis dire et je dis de toute l'énergie de mon âme:

“Ne vous laissez ni intimider par la menace, ni séduire par les fausses promesses. Usez pleinement, largement

des droits que vous donne votre qualité de citoyen. Dans un pays de suffrage universel, l'opinion publique est toute-puissante.

“ Manifestez hautement la vôtre! Pères et mères violentés, propriétaires lésés, citoyens troublés dans l'exercice de la liberté, parlez, agissez, montrez-vous, pétitionnez: que les maîtres du pouvoir soient forcés d'entendre votre voix!

“ Leur audace est faite de votre faiblesse. Ils ne prétendent aujourd'hui fermer 2,600 écoles que parce qu'il y a quinze jours, ils en ont fermé 125, sans que, suivant l'expression des journaux officieux, “ il se soit produit d'incident.” Ils n'oseront aller jusqu'au bout de leurs menaces, dissoudre toutes les congrégations et, au mois d'octobre prochain, rejeter en bloc, comme ils le font annoncer déjà, toutes les demandes d'autorisation, que si, aujourd'hui encore, tout s'accomplit “ sans incident.”

“ Je ne demande ni violences, ni procédés illégaux: je les déconseille même formellement.

“ Mais je voudrais que partout où il y a une école de Sœurs décrétée de proscription, les agents du pouvoir ne pussent arriver jusqu'aux portes des religieuses qu'en traversant les rangs d'une population, calme et maîtresse d'elle-même, aussi bien que ferme et résolue, qui témoigné à la fois par son attitude son indignation contre les proscripteurs et sa respectueuse affection pour les victimes.

“ Puisse cet appel être entendu! Je le confie, monsieur le directeur, à la grande publicité de votre journal, et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements, mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

“ A. DE MUN.”

Nous avons vu plus haut que cet appel a été entendu; dans beaucoup d'endroits l'attitude des populations a été

magnifique. On ne saurait lire sans une profonde émotion les récits que nous apportent les journaux français. Voyez par exemple l'expulsion des sœurs à Landerneau. Il est cinq heures du matin; d'un côté de la place les troupes sont rangées: des gendarmes à cheval et de l'infanterie de ligne. En face de la porte du couvent une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, forme un rempart humain. En avant de la troupe, deux commissaires de police arborent leur écharpe tricolore. Ils s'avancent. Mais soudain un homme se dresse devant eux et leur crie cette protestation passionnée, avec un accent qui fait frémir tous les spectateurs de cette scène:

“Je viens, au nom de la population indignée, protester contre l'acte odieux que vous allez commettre! Je veux vous dire bien haut, à votre face, vous à qui l'on impose une tâche aussi lâche, le mépris qu'inspire aux honnêtes gens l'œuvre de vos supérieurs!

“Vous voulez chasser les femmes qui élèvent les enfants du peuple, ce sont les gens du peuple qui vont les dé'endre! Vous n'entrerez dans ce couvent que par la force. Je vous préviens que, si l'on est décidé ici à n'employer la violence, si les gens qui sont ici sont résolus à ne proférer contre vous aucune menace ou aucune injure, ils sont aussi déterminés à repousser votre assaut.”

C'est M. Villiers, le vaillant député de l'arrondissement, qui a fait entendre cette fière apostrophe. Le commissaire Moerdès se trouble. “Je comprends que vous protestiez, dit-il au représentant du peuple...” Puis il ajoute: “Pas de conciliation possible? Croyez que pour ma part je voudrais...” “Faites votre besogne,” réplique M. Villiers. On fait les sommations d'usage. La foule ne bouge pas. “Les femmes surtout, écrit un spectateur, les admirables femmes bretonnes y répondent en s'étreignant les unes les autres, liées en une masse si puissante, en un si complet bloc de passion et de dévouement, que pendant trois

quarts d'heure la force, l'ignoble brutalité plutôt, des gens de M. Combes se heurte en vain au magnifique rempart de ces faiblesses unies." — "On va charger, retirez-vous," crie le commissaire." — "Vive la liberté! vivent les sœurs!" répond la foule. — "Chargez," commande le commissaire. Et alors la gendarmerie à cheval s'ébranle, elle se précipite sur la masse compacte qui lui fait obstacle. Mais cette masse ne s'entr'ouvre que pour se refermer et emprisonner étroitement chevaux et cavaliers. Ceux-ci se déclarent impuissants. Alors on fait donner l'infanterie. Une effroyable mêlée s'engage. Les soldats frappent à coups de fusil; des hommes s'affaissent, des femmes tombent. Le spectacle est navrant! Enfin, la force a fait son œuvre, les portes sont crochetées, le domicile sacré est envahi. La supérieure s'avance: "Je ne cède qu'à la violence," déclare-t-elle. Et elle fait insérer au procès-verbal cette pièce: "Au nom du droit et de la liberté, je proteste contre l'acte qui vient d'être accompli. Je ne cède qu'à la force, et je déclare faire toutes réserves pour l'avenir, tant au nom des sœurs de la communauté que pour sauvegarder les droits de la société civile propriétaire de l'immeuble." Puis elle signe en grosses lettres tremblées: "Marie-Léontine Jestin." Cette noble victime de l'arbitraire est âgée de soixante-quinze ans.

Les autres religieuses descendent de leurs cellules; elles sont au nombre de vingt et une. Elles s'agenouillent devant leur mère spirituelle; et celle-ci, levant sa main blanche et décharnée, leur donne une dernière bénédiction. Devant ce spectacle attendrissant, un sous-officier de gendarmerie laisse échapper un sanglot. Enfin les religieuses quittent leur foyer violé. Une foule immense les escorte à l'église où l'on chante le *Parce Domine*, et un père missionnaire prononce une allocution tellement émouvante qu'il est obligé de s'interrompre devant les sanglots de son auditoire.

Comment de pareilles scènes ne pénétreraient-elles pas d'indignation tous les bons Français!

C'est en vain que M. Combes invoque la légalité. Ses circulaires, ses décrets et ses exécutions ne sont pas commandés par la loi, mais la violent au contraire. Il n'est peut-être pas inopportun d'élucider ce point pour les lecteurs éclairés de la *Revue Canadienne*. Pour fermer les écoles où enseignent des religieuses ou des religieux, même si ces écoles ne sont pas leur propriété, le président du Conseil s'appuie sur l'article 13 de la loi des associations. Voici le texte de cet article:

“Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans une autorisation donnée par une loi qui déterminera les conditions de son fonctionnement;

“Elle ne pourra fonder aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'Etat;

“La dissolution de la congrégation ou la fermeture de tout établissement pourront être prononcées par décret rendu en conseil des ministres.”

Or, de l'aveu de l'auteur de la loi, de M. Waldeck-Rousseau lui-même, cet article ne concerne en aucune façon les écoles primaires. En réponse à des questions posées par deux députés de la droite, l'ex-premier ministre fit la déclaration suivante, le 28 mars 1901:

“La question soulevée est réglée *non par la loi générale sur les associations* que nous faisons en ce moment, *mais par les lois sur l'enseignement...*

“Quant au droit d'*ouvrir des écoles primaires*, la Chambre sait à merveille qu'il est réglé *par une loi spéciale*. S'il s'agit de l'enseignement supérieur, il faut une autorisation; s'il s'agit de l'*enseignement primaire*, il suffit d'une simple déclaration. L'école est alors placée sous le contrôle et l'inspection de l'État, mais l'*autorisation d'ouvrir une école primaire* ne peut être réglementée que *par la législation spéciale* à laquelle je viens de me référer.

“ J’ai été appelé par là même à anticiper sur une déclaration qui viendra plus utilement quand nous discuterons le deuxième paragraphe de l’article 13. J’établirai alors que les *dispositions proposées n’ont ABSOLUMENT RIEN A VOIR* avec la législation sur l’enseignement et, *jusqu’à ce que celle-ci ait été modifiée, IL EST BIEN ENTENDU qu’elle garde toute sa force* et que la loi *actuelle N’Y TOUCHE MÊME PAS.*”

Si la loi sur les associations ne touche pas aux écoles libres, suivant M. Waldeck-Rousseau, comment M. Combes peut-il invoquer cette loi pour fermer 2,500 écoles?

C’est parce que ces actes arbitraires constituent une illégalité en même temps qu’une iniquité que des républicains, des anti-cléricaux notoires comme M. Jules Roche, ancien ministre, disciple et partisan de Gambetta et de Jules Ferry, font entendre des paroles d’énergique réprobation. M. Roche adresse au premier ministre une lettre ouverte qui se termine comme suit :

“ Que les Français, à quelque parti politique qu’ils appartiennent, excepté les socialistes ennemis de la propriété privée, ne s’y trompent pas : vos attentats les menacent tous. Ils ne frappent aujourd’hui que certaines personnes coupables de penser autrement que vous en matière pédagogique : demain les citoyens qui restent indifférents à cette heure seront frappés à leur tour, sous un autre prétexte.

“ Plus que tous autres, les républicains ont l’impérieux devoir de protester contre les crimes publics que vous accomplissez, au mépris des engagements les plus formels, des lois les plus précises, des principes essentiels de toute société civilisée, des “ droits de l’homme ” les plus sacrés. Je l’ai fait.”

* * *

En présence des attentats qui s’accomplissent actuellement contre la liberté de l’enseignement, et de ceux qui

sont annoncés et prévus, les honnêtes gens, les bons citoyens, les amis de la justice sentent le besoin de se grouper, de resserrer leurs rangs. Une "ligue de l'enseignement libre" vient de se constituer. Les journaux antiministériels ont publié cette communication:

"Il était permis de croire que la liberté d'enseignement, complément de la liberté de conscience, était à jamais entrée dans le droit commun des Français.

"En quelques semaines, sur toute l'étendue du territoire, plus de 2,000 écoles sont menacées et fermées.

"Nous ne saurions nous dissimuler que ce que l'on s'efforce d'étrangler aujourd'hui, c'est la liberté même d'enseigner.

"Il ne saurait non plus échapper à personne que, toutes les libertés étant solidaires: liberté de penser, liberté d'écrire, liberté de parler, liberté de se réunir, elles sont toutes engagées dans la cause de la liberté de l'enseignement.

"On n'est pas libre de penser quand on ne l'est pas de répandre publiquement sa pensée; on ne l'est pas, quand on n'est pas libre de faire élever ses enfants selon ses idées, sa conviction et sa foi.

"Le gouvernement, pour exécuter la liberté d'enseignement, n'ose pas le faire en face et de front; mais il s'autorise hypocritement d'une loi qui n'avait pour objet apparent et déclaré que d'étendre le champ des libertés indispensables à une démocratie.

"En votant une loi sur la liberté de s'associer, personne n'eût pu croire que ce qui en sortirait, ce serait la suppression.

"A tous ceux qui pensent comme nous: libres-penseurs, israélites, protestants, catholiques, sans distinction d'opinion ni de partis, nous adressons le présent appel.

"Usons de toutes les armes que nous offrent les mœurs et les lois. Réunions, conférences, publications, pétitions,

consultations juridiques, appels par la parole et par la presse, tout ce que permet la lutte légale, tout ce qu'elle comporte pour éclairer l'opinion, doit être mis en œuvre, afin que nul en France n'ignore qu'il y a entre tous les droits de tels liens, qu'une des libertés essentielles ne peut être blessée sans que toutes les autres soient atteintes.

“ Accorder à un parti, à une doctrine, à une opinion le monopole de l'enseignement, c'est établir la censure en matière d'instruction publique, c'est organiser l'asservissement de la pensée et préparer la tyrannie politique.

“ Georges Berger, député de la Seine ; F. Brunetière, de l'Académie française ; Cailletet, de l'Académie des sciences ; Denys Cochin, député de la Seine ; Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Académie des sciences morales et politiques ; Edmond Rousse, de l'Académie française ; François de Witt-Guizot, ancien officier.”

* * *

Les partisans de la liberté et du droit commencent aussi à se préoccuper d'un autre moyen de défense : c'est le refus de l'impôt. *La Vérité française* en a lancé l'idée. M. Arthur Loth écrit dans ce journal :

“ Par la politique néfaste qui règne actuellement, et qui doit aller “ jusqu'au bout,” le pays se trouve sous le coup d'une tyrannie qui appelle la résistance.

“ Deux seuls moyens s'offrent aux citoyens pour défendre contre un gouvernement oppresseur et anarchique, leurs libertés et leurs droits : la guerre civile et le refus de l'impôt.

“ S'il s'était trouvé un régime monarchique pour commettre les attentats dont s'est rendu coupable le ministère Combes, et qui menacent d'être suivis d'autres et de plus graves encore du même genre, contre les personnes et les propriétés, les républicains auraient déjà donné partout le signal de l'insurrection. Il y aurait partout des émeutes et des barricades.

“Les catholiques, et, en général, les conservateurs et les vrais libéraux, ne sont pas hommes à se mettre en révolte ouverte, les armes à la main, même pour les meilleures causes. Cependant, ils ne sont pas, ils ne doivent pas être disposés à se laisser faire “jusqu’au bout.”

“Il leur reste le refus de l’impôt, refus légal et constitutionnel, puisqu’il est la haute sanction de la souveraineté du peuple et du suffrage universel.

“C’est le moyen que nous avons conseillé ici pour lutter contre la tyrannie gouvernementale, pour préserver le pays des malheurs de la guerre civile, pour faire prévaloir le droit contre la force.”

Plusieurs hommes importants adhèrent à cette idée, entre autres M. Jules Roche. Un grand nombre de journaux l’approuvent. Edouard Drumont y applaudit, pourvu qu’elle soit appliquée avec ensemble, ce qui lui paraît difficile, mais non impossible.

“Lorsque l’on songe à la veulerie des jours présents, écrit-il, il semble difficile d’organiser cette grève des contribuables. Les consciences, cependant, ont été si violemment révoltées par ce qui vient de se passer, que je ne crois pas la chose impossible. Je me place, bien entendu, dans l’hypothèse où chaque journal, chaque ligue, chaque comité, se partagerait la besogne, recueillerait dans la sphère de son action les adhésions, les signatures, les engagements d’honneur nécessaires pour le succès.”

* * *

Au Canada, durant les mois de vacances, le calme le plus complet a régné. La politique chôme, ce qui ne fait de mal à personne, et les événements intéressants sont extrêmement rares.

Le second congrès pédagogique des institutrices catholiques a eu lieu à Québec durant le mois d’août. Les séances ont eu lieu au monastère des Ursulines. Elles ont été

couronnées du plus grand succès. Environ huit cents institutrices et près de quatre cents religieuses ont assisté aux conférences données par des professeurs distingués. Le congrès était présidé par le surintendant de l'instruction publique, M. de La Bruère. Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque, a aussi honoré les séances de sa présence et commenté les leçons avec le talent et la compétence qu'on lui connaît.

Ces congrès pédagogiques, inaugurés l'an dernier, paraissent destinés à produire un grand bien. Ils devront contribuer fortement à élever le niveau du corps enseignant dans cette province.

Ths Chapais.

Québec, 25 août 1902.



A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Rome, Naples et le Directoire.—Armistice et traités 1796-1797, par Joseph du Teil. 1 vol. in-8, illustré. Prix : \$1.85, chez Plon, Nourrit et Cie, à Paris.

Cette étude des événements qui furent comme les avant-coureurs du Concordat, sont d'un extrême intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux rapports de la France avec l'Eglise.

* * *

La Royauté du Cœur ou la Douceur chrétienne, par M. l'abbé L. Lenfant. Charmant petit vol. in-16 sortant des presses de la maison Charles Poussielgue, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs.

La maison Victor Retaux nous offre aussi, plusieurs ouvrages très recommandables.

* * *

Le Catéchisme sans Maître, par l'abbé Ev. Noisette, curé de Hannonville-sous-Côtes (Meuse). Ouvrage béni et approuvé par NN. SS. Dubois, évêque de Verdun; Pagis, ancien évêque de Verdun; Enard, évêque de Cahors. 1 vol. in-12. Prix : 50 cts.

* * *

La Foi de nos Pères, ou Exposition complète de la doctrine chrétienne, par le Très Révérend D. James Gibbons, cardinal-archevêque de Baltimore. Ouvrage traduit de l'anglais sur la 28e édition, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par l'abbé Adolphe Saurel, 2e édition. Un fort volume in-8. Prix \$1.00.

L'ouvrage apologétique du Cardinal-Archevêque de Baltimore a obtenu aux Etats-Unis et au Canada le plus grand succès. En peu d'années plus de 400,000 exemplaires ont été écoulés. L.

* * *

Jeanne d'Arc, par Y. d'Isné. 12e mille. 1 vol. in-12. 25 cts.

Les grands et savants ouvrages sur la Pucelle ne sont accessibles qu'aux privilégiés qui ont des loisirs. Les panégyriques excellent à mettre une idée maîtresse en relief, mais glissent sur les faits et n'en laissent qu'un souvenir confus. Si l'on veut avoir une notion précise de la vie de la Pucelle, il faut la demander à un récit sobre et élégant comme celui de Y. d'Isné. Ce petit livre nous enlève dans une rapide et brillante chevauchée à la suite de Jeanne et nous la montre dans sa miraculeuse beauté de chrétienne, d'héroïne et de martyre. De nos jours plus que jamais, il convient de ne pas perdre du regard ces deux grands noms "Dieu et Patrie" écrits en lettres de feu par l'épée d'une enfant sur la page la plus merveilleuse de nos annales.

* * *

L'Hygiène de l'Estomac et la Cuisine, ou la capacité digestive suivant les individus, la nature des aliments et leur apprêt culinaire, par le Dr Le Béle, chirurgien honoraire des hôpitaux du Mans, ancien membre du conseil départemental d'hygiène publique et de salubrité de la Sarthe, etc., etc.

Un volume in-18 jésus. Prix : 75 cts.